

6.

Comptes consolidés annuels

6.1	Compte de résultat consolidé annuel	164	6.5	Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel	169
6.2	État du résultat global consolidé	165	6.6	Annexe aux comptes consolidés annuels	170
6.3	Bilan consolidé annuel	166	6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	218
6.4	Variation des capitaux propres consolidés annuels	168			

Partie

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

Compte de résultat consolidé annuel

Les états financiers au 30 juin 2019 ne sont pas retraités de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir détail dans la Note 1.1.2.1 des Annexes aux comptes consolidés ci-après).

La mention « Retraité » correspond uniquement au retraitement du bilan au 30 juin 2019, compte tenu du reclassement des positions fiscales incertaines requis par l'interprétation IFRIC 23 (voir détail dans la Note 1.2.1.2 des Annexes aux comptes consolidés ci-après). Lorsque des informations sont présentées sans mention de retraitement, cela signifie que les agrégats présentés ne sont pas impactés par cette interprétation.

6.1 Compte de résultat consolidé annuel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020	Notes
Chiffre d'affaires	9 182	8 448	2
Coût des ventes	(3 533)	(3 361)	2
Marge brute après coûts logistiques	5 648	5 086	2
Frais publi-promotionnels	(1 512)	(1 327)	2
Contribution après frais publi-promotionnels	4 137	3 759	2
Frais de structure	(1 556)	(1 499)	
Résultat opérationnel courant	2 581	2 260	
Autres produits et charges opérationnels	(206)	(1 283)	3.1
Résultat opérationnel	2 375	978	
Charges financières	(346)	(403)	3.2
Produits financiers	36	36	3.2
Résultat financier	(310)	(366)	
Impôt sur les bénéfices	(582)	(258)	3.3
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	
Résultat net des activités détenues en vue de la vente	-	(3)	4.12
RÉSULTAT NET	1 482	350	
Dont :			
• part des participations ne donnant pas le contrôle	27	21	
• part du Groupe	1 455	329	
Résultat net part du Groupe par action de base (<i>en euros</i>)	5,51	1,25	3.4
Résultat net part du Groupe par action après dilution (<i>en euros</i>)	5,48	1,24	3.4

6.2 État du résultat global consolidé

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net de l'exercice	1 482	350
Éléments non recyclables		
Gains/(pertes) actuariels liés aux plans à prestations définies	267	(758)
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	319	(919)
<i>Effets d'impôts</i>	(52)	161
Instruments de capitaux propres	66	(119)
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	67	(120)
<i>Effets d'impôts</i>	(1)	1
Éléments recyclables		
Couvertures d'investissements nets	(3)	10
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	(3)	13
<i>Effets d'impôts</i>	-	(4)
Couvertures de flux de trésorerie	7	5
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres ⁽¹⁾</i>	11	8
<i>Effets d'impôts</i>	(4)	(3)
Différences de conversion	112	(65)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt	448	(927)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 930	(577)
Dont :		
• part Groupe	1 900	(600)
• part des participations ne donnant pas le contrôle	30	23

(1) Dont (6) millions d'euros recyclés dans le résultat net au titre de l'exercice 2019/20.

6.3 Bilan consolidé annuel

Actif

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020	Notes
En valeurs nettes			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	11 683	10 965	4.1
<i>Goodwill</i>	5 391	5 611	4.1
Immobilisations corporelles	2 549	3 095	4.2
Actifs financiers non courants	1 419	522	4.3
Titres mis en équivalence	14	28	
Instruments dérivés non courants	20	54	4.3/4.10
Actifs d'impôt différé	1 590	1 678	3.3
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	22 665	21 953	
Actifs courants			
Stocks et encours	5 756	6 167	4.4
Créances clients et autres créances opérationnelles	1 226	906	4.5
Actifs d'impôt exigible	105	142	
Autres actifs courants	359	323	4.6
Instruments dérivés courants	6	12	4.3/4.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	923	1 935	4.8
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 375	9 485	
Actifs destinés à être cédés	5	87	4.12
TOTAL ACTIFS	31 045	31 525	

Passif

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020	Notes
	Retraité		
Capitaux propres			
Capital	411	411	6.1
Primes d'émission	3 052	3 052	
Réserves et écarts de conversion	11 069	10 177	
Résultat net part du Groupe	1 455	329	
Capitaux propres Groupe	15 987	13 968	
Participations ne donnant pas le contrôle	195	243	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 182	14 211	
Passifs non courants			
Provisions non courantes	269	310	4.7
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	559	605	4.7
Passifs d'impôt différé	2 756	2 596	3.3
Emprunts obligataires part non courante	6 071	8 599	4.8
Dettes locatives non courantes	-	433	4.8
Autres passifs financiers non courants	363	192	4.8
Instruments dérivés non courants	16	0	4.10
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	10 034	12 735	
Passifs courants			
Provisions courantes	149	222	4.7
Dettes fournisseurs	2 187	1 877	
Passifs d'impôt exigible	307	232	3.3
Autres passifs courants	1 058	1 016	4.11
Emprunts obligataires part courante	944	723	4.8
Dettes locatives courantes	-	88	4.8
Autres passifs financiers courants	177	380	4.8
Instruments dérivés courants	5	24	4.10
TOTAL PASSIFS COURANTS	4 826	4 563	
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	2	16	4.12
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31 045	31 525	

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Variation des capitaux propres consolidés annuels

6.4 Variation des capitaux propres consolidés annuels

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture 01.07.2018	411	3 052	11 823	59	(38)	(380)	(130)	14 797	181	14 978
Impacts IFRS 9	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Situation d'ouverture 01.07.2018 retraitée	411	3 052	11 823	59	(38)	(380)	(130)	14 797	181	14 977
Résultat global de la période	-	-	1 455	268	73	104	-	1 900	30	1 930
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	-	40	-	-	-	-	40	-	40
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	(35)	-	-	-	(25)	(60)	-	(60)
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(668)	-	-	-	-	(668)	(19)	(687)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(22)	-	-	-	-	(22)	4	(19)
SITUATION CLÔTURE 30.06.2019	411	3 052	12 592	327	34	(276)	(153)	15 987	195	16 182

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Gains et pertes actuariels	Variations de juste valeur	Écarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation d'ouverture 01.07.2019	411	3 052	12 592	327	34	(276)	(153)	15 987	195	16 182
Résultat global de la période	-	-	329	(758)	(114)	(57)	-	(600)	23	(577)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-	-	22	-	-	-	-	22	-	22
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	-	-	(56)	-	-	-	(530)	(587)	-	(587)
Ventes à réméré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et acomptes attribués	-	-	(820)	-	-	-	-	(820)	(22)	(842)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	47	47
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	-	-	(35)	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Autres mouvements	-	-	1	-	-	-	-	1	-	1
SITUATION CLÔTURE 30.06.2020	411	3 052	12 033	(431)	(79)	(333)	(684)	13 968	243	14 211

6.5 Tableau des flux de trésorerie consolidé annuel

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020	Notes
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	1 455	329	
Participations ne donnant pas le contrôle	27	21	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus	0	0	
(Produits)/charges financiers	310	366	
(Produits)/charges d'impôt	582	258	
Résultat des activités abandonnées	-	3	
Dotations aux amortissements d'immobilisations	226	350	
Variation nette des provisions	7	97	
Variation nette des pertes de valeur sur <i>goodwill</i> et immobilisations corporelles et incorporelles	69	1 007	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux	(3)	0	
Variations de juste valeur des actifs biologiques	(3)	(3)	
Résultat des cessions d'actifs	0	(27)	
Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	40	23	
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	2 711	2 423	
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(181)	(433)	5.1
Intérêts financiers versés	(340)	(371)	
Intérêts financiers reçus	32	36	
Impôts versés/reçus	(521)	(474)	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	1 701	1 181	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(388)	(365)	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	50	14	
Variation du périmètre de consolidation	-	-	
Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités	(192)	(618)	5.2
Cessions d'immobilisations financières et d'activités	14	34	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(516)	(936)	
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes et acomptes versés	(645)	(849)	
Autres variations des capitaux propres	-	-	
Émissions ou souscriptions d'emprunts	163	3 822	5.3
Remboursements d'emprunts	(431)	(1 553)	5.3
Remboursements de dettes locatives	-	(100)	
(Acquisitions)/cessions de titres d'autocontrôle	(121)	(526)	
Autres opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(1 034)	795	
Trésorerie des activités destinées à être cédées	-	(3)	
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE (AVANT EFFET DEVICES)	151	1 037	
Impact d'ouverture IFRS 15	16	-	
Incidence des écarts de conversion	1	(26)	
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE (APRÈS EFFET DEVICES)	169	1 012	
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	754	923	
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	923	1 935	

6.6 Annexe aux comptes consolidés annuels

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES

NOTE 1	Principes comptables et faits marquants	171	NOTE 5	Notes sur le tableau des flux de trésorerie	206
Note 1.1	Principes et méthodes comptables	171	NOTE 6	Informations complémentaires	206
Note 1.2	Faits marquants de l'exercice	174	Note 6.1	Capitaux propres	206
NOTE 2	Information sectorielle	176	Note 6.2	Paiements fondés sur des actions	207
NOTE 3	Notes relatives au compte de résultat	178	Note 6.3	Engagements hors bilan	209
Note 3.1	Autres produits et charges opérationnels	178	Note 6.4	Passifs éventuels	211
Note 3.2	Résultat financier	178	Note 6.5	Litiges	211
Note 3.3	Impôt sur les bénéfices	179	Note 6.6	Parties liées	212
Note 3.4	Résultat par action	181	Note 6.7	Événements post-clôture	212
Note 3.5	Charges par nature	181	Note 6.8	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois	213
NOTE 4	Notes relatives au bilan	182	NOTE 7	Périmètre de consolidation	213
Note 4.1	Immobilisations incorporelles et <i>goodwill</i>	182	Note 7.1	Périmètre de consolidation	213
Note 4.2	Immobilisations corporelles	184	Note 7.2	Liste des principales sociétés consolidées	214
Note 4.3	Actifs financiers	186			
Note 4.4	Stocks et encours	187			
Note 4.5	Détail des créances clients et autres créances opérationnelles	188			
Note 4.6	Autres actifs courants	189			
Note 4.7	Provisions	189			
Note 4.8	Passifs financiers	196			
Note 4.9	Instruments financiers	200			
Note 4.10	Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières	203			
Note 4.11	Autres passifs courants	206			
Note 4.12	Actifs destinés à être cédés et passifs liés	206			

Pernod Ricard SA est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 5, cours Paul Ricard à Paris VIII^e arrondissement et est cotée sur Euronext. Les comptes consolidés annuels reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce ses activités dans la production et vente de vins et spiritueux.

Le Conseil d'Administration a arrêté, le 1^{er} septembre 2020, les comptes consolidés annuels au 30 juin 2020.

NOTE 1 Principes comptables et faits marquants

Note 1.1 Principes et méthodes comptables

1. Principes de préparation des comptes consolidés annuels et référentiel comptable

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au Règlement CE 1606/02, les comptes consolidés annuels du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels au 30 juin 2020 sont conformes à ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2019, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union européenne applicables pour le Groupe à compter du 1^{er} juillet 2019 (cf. Note 1.1.2 – *Évolution du référentiel comptable*). Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

L'exercice de référence du Groupe est du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Évolution du référentiel comptable

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2019

Les normes, amendements et interprétations qui s'appliquent à Pernod Ricard à compter du 1^{er} juillet 2019 sont les suivants :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 19 « Avantages du personnel : modification, réduction ou liquidation du régime » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises » ;
- le cycle d'amélioration des IFRS 2015/17.

En dehors de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23, dont les impacts sont détaillés dans les Notes 1.1.2.1.1 et 1.1.2.1.2 ci-dessous, ces amendements et interprétations n'ont pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

2.1 Impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 et de l'interprétation IFRIC 23

2.1.1 Norme IFRS 16 « Contrats de location »

En janvier 2016, l'IASB (*International Accounting Standards Board*) a publié une nouvelle norme relative à la comptabilisation des contrats de location. Cette nouvelle norme remplace de manière obligatoire la norme IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. Elle supprime la distinction précédemment faite entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, en imposant l'inscription au bilan de l'ensemble des engagements de location. Le Groupe a ainsi revu l'intégralité de ses contrats de location.

Les principes comptables amendés suite à l'application d'IFRS 16 sont présentés en Note 4.8 – *Passifs financiers*. Le Groupe a également analysé la décision de l'IFRS *Interpretation Committee* de novembre 2019 relative à la détermination de la durée exécutoire des contrats et à la durée d'amortissement des agencements et installations indissociables du bien loué. Cette décision est sans impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe et les jugements portés dans la détermination de la durée des contrats de location.

Le Groupe a appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée au 1^{er} juillet 2019. Le choix de cette méthode de transition implique que les informations comparatives des périodes précédentes n'ont pas été retraitées.

La norme prévoit diverses mesures de simplification et le Groupe a notamment retenu les exemptions de comptabilisation permettant d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois (y compris pour les durées résiduelles à la date de transition) et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur à neuf. La valeur des contrats qualifiés de location-financement selon la norme IAS 17 a par ailleurs été reprise à l'identique.

Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Par ailleurs, la valeur du droit d'utilisation de l'actif est réputée égale au montant de la dette, ajustée du montant des loyers payés d'avance, des coûts directs initiaux, des avantages reçus des bailleurs et, le cas échéant, des coûts de remise en état.

Les dettes de location ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements des loyers restant dus. Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont fondés sur le taux d'emprunt du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux d'actualisation ont été déterminés en tenant compte de la durée des contrats. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux dettes de location au 1^{er} juillet 2019 s'établit à 3,94 %.

La réconciliation entre les engagements relatifs aux contrats de location simple, présentés en Note 6.3 de l'annexe aux comptes consolidés annuels au 30 juin 2019, et la dette locative reconnue au 1^{er} juillet 2019 au titre de la première application de la norme IFRS 16, se présente comme suit :

(En millions d'euros)

Engagements en matière de locations simples au 30 juin 2019	555
Contrats non comptabilisés en application des exemptions prévues par IFRS 16	(4)
Contrats ayant une date de début postérieure au 1 ^{er} juillet 2019	(201)
Contrats de location-financement précédemment comptabilisés selon IAS 17	28
Autres	13
Dettes locatives non actualisées au 1^{er} juillet 2019	391
Effet d'actualisation	52
Dettes locatives comptabilisées au 1^{er} juillet 2019	339

Au 30 juin 2020, suite à l'application d'IFRS 16, le bilan du Groupe inclut des dettes locatives au passif pour un total de 522 millions d'euros et des droits d'utilisation à l'actif pour un total de 448 millions d'euros.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Ces impacts concernent essentiellement des biens immobiliers, notamment pour les bureaux occupés par le Groupe. L'hypothèse de durée retenue correspond à la période non résiliable de ces contrats, éventuellement augmentée de périodes de renouvellement lorsqu'il existe une option que le management est raisonnablement certain d'exercer.

Un détail des droits d'utilisation par catégorie d'immobilisation au 1^{er} juillet 2019 et au 30 juin 2020 est par ailleurs présenté en Note 4.2 – *Immobilisations corporelles*.

Au 1^{er} juillet 2019, les impacts sur le bilan se présentent comme suit :

En millions d'euros	30.06.2019	Impacts IFRS 16	01.07.2019
Immobilisations incorporelles	11 683		11 683
Goodwill	5 391		5 391
Terrains	311	53	364
Constructions	757	190	947
Installations techniques	808	11	819
Autres immobilisations corporelles et en cours	673	38	711
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	2 549	292	2 841
Actifs financiers non courants ⁽²⁾	1 419	14	1 432
Titres mis en équivalence	14		14
Instruments dérivés non courants	20		20
Actifs d'impôt différé	1 590		1 590
Actifs non courants	22 665	306	22 971
Stocks et encours	5 756		5 756
Créances clients	1 226		1 226
Actif d'impôt exigible	105		105
Autres actifs courants	359		359
Instruments dérivés courants	6		6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	923		923
Actifs courants	8 375		8 375
Actifs destinés à être cédés	5		5
TOTAL ACTIFS	31 045	306	31 351

En millions d'euros	30.06.2019 Retraité	Impacts IFRS 16	01.07.2019
Capitaux propres	16 182		16 182
Provisions non courantes	269	(3)	266
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	559		559
Passifs d'impôt différé	2 756		2 756
Emprunts obligataires part non courante	6 071		6 071
Dettes locatives non courantes ⁽¹⁾	-	248	248
Autres passifs financiers non courants ⁽²⁾	363	(22)	341
Instruments dérivés non courants	16		16
Passifs non courants	10 034	223	10 257
Provisions courantes	149		149
Dettes fournisseurs	2 187	(3)	2 184
Passif d'impôt exigible	307		307
Autres passifs courants	1 058		1 058
Emprunts obligataires part courante	944		944
Dettes locatives courantes ⁽¹⁾	-	91	91
Autres passifs financiers courants ⁽²⁾	177	(6)	171
Instruments dérivés courants	5		5
Passifs courants	4 826	83	4 909
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	2		2
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31 045	306	31 351

(1) Soit un impact à l'ouverture de 339 millions d'euros sur les dettes locatives et 292 millions d'euros sur les droits d'utilisation, notamment relatifs à des contrats de locations immobilières.

(2) Créances relatives à des contrats faisant l'objet de sous-locations.

(3) Correspond, pour 28 millions d'euros, au reclassement au sein des dettes locatives des passifs sur contrats précédemment qualifiés de location-financement selon la norme IAS 17.

2.1.2 IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

L'interprétation IFRIC 23 précise la comptabilisation des positions fiscales incertaines relatives aux impôts sur le résultat. L'application de cette interprétation est sans impact sur la valeur des passifs d'impôts du Groupe et s'est traduite par le reclassement de 150 millions d'euros de la rubrique « Provisions non courantes » à la rubrique « Passifs d'impôt exigible » au 30 juin 2019. Le bilan du Groupe au 30 juin 2019 a été retraité en conséquence :

En millions d'euros	30.06.2019 Publié	Impacts IFRIC 23	30.06.2019 Retraité
Provisions non courantes	420	(150)	269
Passifs non courants	10 185	(150)	10 034
Passif d'impôt exigible	157	150	307
Passifs courants	4 676	150	4 826

3. Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évaluées conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

4. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements de la Direction**Estimations**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Comme indiqué en Note 4.1 – *Immobilisations incorporelles et goodwill*, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (les marques par exemple), le Groupe procède à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Ces calculs nécessitent d'utiliser des hypothèses sur les conditions de marché et sur les flux de trésorerie prévisionnels dont les évolutions peuvent conduire à des résultats différents de ceux estimés initialement.

Provisions pour pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. De plus, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni) font également l'objet de provisions. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Le calcul de ces engagements repose sur un certain nombre d'hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2020 et leurs modalités de détermination sont détaillées en Note 4.7 – *Provisions*. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent cependant avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe.

Impôts différés

Comme indiqué en Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*, les actifs d'impôt différé comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Des analyses sont réalisées, permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables.

Provisions

Comme indiqué en Note 4.7 – *Provisions*, le Groupe est impliqué dans le cadre de ses activités courantes dans un certain nombre de litiges. Dans certains cas, les sommes demandées par les plaignants sont significatives et les procédures judiciaires peuvent prendre plusieurs années. Dans ce cadre, les provisions sont déterminées selon la meilleure estimation du Groupe du montant qui sera décaissé en fonction des informations disponibles – notamment de la part des conseils juridiques. Toute modification des hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la provision comptabilisée. La valeur comptable de ces provisions à la date de clôture est détaillée dans la Note 4.7 – *Provisions*.

Jugements

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugements pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

Hyperinflation

Selon les dispositions de IAS 29, l'Argentine est considérée comme une économie hyperinflationniste à partir du 1^{er} juillet 2018.

Cependant, compte tenu de la contribution de l'activité exercée en Argentine dans les comptes du Groupe, l'impact de l'application de IAS 29 a été estimé non matériel et les retraitements correspondants n'ont pas été opérés.

5. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} juillet 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 30 juin 2009. Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} juillet 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de juristes, de *due diligence* et les autres honoraires professionnels sont comptabilisés en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. Chaque regroupement d'entreprises concerné donne lieu au choix entre l'application de la méthode du *goodwill* partiel ou total. Les *goodwill* relatifs à l'acquisition de sociétés étrangères sont libellés dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise. Les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Enfin conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée, le Groupe comptabilise dans les capitaux propres la différence entre le prix payé et la quote-part de minoritaires rachetée dans les sociétés préalablement contrôlées.

6. Méthodes de conversion

6.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société Mère.

6.2 Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale. Cependant, dans un nombre très limité d'entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions et de l'environnement économique de l'entité.

Note 1.2 Faits marquants de l'exercice

1. Impacts de l'épidémie de Covid-19

La propagation mondiale du Covid-19 au début de l'année 2020 a eu un impact majeur sur l'activité du Groupe sur le second semestre de l'exercice. De nombreux pays ont pris des mesures strictes pour tenter de ralentir l'expansion de l'épidémie et ont imposé des contraintes de fermetures d'établissements ouverts au public (notamment bars, hôtels, restaurants) ainsi que des mesures de confinement et de restrictions de déplacements internationaux (impactant notamment les activités *Travel Retail*).

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires sur la période s'élève à 8 448 millions d'euros, soit une baisse de - 8 % par rapport à l'exercice 2018/19. Les efforts réalisés par l'ensemble du Groupe sur les dépenses publi-promotionnelles (baisse de - 12 % par rapport à l'exercice 2018/19) et sur les frais de structure (baisse de - 4 % par rapport à l'exercice 2018/19), ont permis de limiter l'impact de cette crise sur le résultat opérationnel courant. Ce dernier s'élève à 2 260 millions d'euros, en baisse de - 12 % par rapport à l'exercice 2018/19.

6.3 Traduction des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont généralement converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction. À chaque arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans le résultat de la période, à l'exception des différences de change liées aux dettes affectées aux couvertures d'actifs nets en devises de filiales consolidées. Ces dernières sont comptabilisées directement en capitaux propres, en écarts de conversion, jusqu'à la cession de l'investissement net. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période ; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat financier ou en capitaux propres.

6.4 Conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation)

Le bilan est converti en euro au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écarts de conversion au sein des capitaux propres en autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont comptabilisées en résultat.

7. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », dès lors qu'ils sont significatifs, les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément au bilan pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les éléments du bilan relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat relatifs à ces activités destinées à être cédées ou abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif pour le Groupe.

Dans le cadre de la gestion de cette crise, le Groupe a pris un certain nombre de mesures fortes :

- la priorité donnée à la sécurité et à la santé de ses employés et partenaires ;
- une gestion active des stocks afin de conserver un niveau sain sur les principaux marchés, notamment en Chine et aux États-Unis ;
- une gestion active des ressources et une maîtrise des coûts pour s'adapter au contexte de crise ;
- une gestion dynamique de la trésorerie et une position de liquidité renforcée grâce à plusieurs émissions obligataires sur la période (cf. Note 1.2.2.3 - *Emissions et remboursements obligataires*) et la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit non tirée à date.

Malgré ce contexte de crise, le Groupe a continué la mise en œuvre de son agenda *Transform & Accelerate*, incluant la finalisation du projet Reconquête en France et de la réorganisation de son activité Vins afin d'en améliorer la performance.

Du fait du ralentissement brutal de l'activité et de l'incertitude pesant sur les perspectives à moyen terme déclenchés par la situation sanitaire au niveau mondial et ses conséquences économiques, le Groupe a par ailleurs comptabilisé une dépréciation de la valeur comptable de ses actifs incorporels (marques) pour un montant de 999 millions d'euros en autres produits et charges opérationnels, soit 768 millions d'euros en résultat net après impôt. Cette dépréciation impacte principalement la marque Absolut à hauteur de 912 millions d'euros avant impôt (702 millions d'euros après impôt) et ne remet pas en question la stratégie ni les initiatives opérationnelles liées à la marque (cf. Note 4.1 - *Immobilisations incorporelles et goodwill - Pertes de valeur des actifs immobilisés*).

Par ailleurs, le Groupe a porté une attention particulière à la recouvrabilité de ses créances clients compte tenu d'un risque de crédit accru lié à la crise, les mesures mises en œuvre ayant permis d'optimiser la gestion de l'encours client.

2. Autres faits marquants de l'exercice

2.1 Acquisitions et cessions

Au cours du premier semestre, le Groupe a finalisé plusieurs opérations visant à renforcer son portefeuille de whiskies américains avec trois acquisitions successives : la signature du partenariat avec la société Rabbit Hole Spirits LLC propriétaire de la marque de bourbon Rabbit Hole, l'acquisition de la société Firestone & Robertson Distilling Co. détentrice de la marque de whiskey TX et enfin à la suite de l'offre publique d'achat réussie, l'acquisition de la société cotée américaine Castle Brands Inc. propriétaire notamment de la marque de bourbon Jefferson's. Le Groupe a également réalisé des acquisitions plus ciblées comme la signature du partenariat avec la société Laurenskirk (PTY) Ltd. propriétaire de la marque de gin sud-africain Inverroche, l'acquisition de 34 % de la *joint-venture* Seagram Myanmar Company Ltd détentrice de la marque High Class Whisky ainsi que l'acquisition de la société espagnole Bodeboca SL propriétaire de la plateforme digitale Bodeboca.

Au cours du second semestre, le Groupe a poursuivi la même stratégie en renforçant ses positions par le biais de partenariats/acquisitions de marques super et ultra-premium sur des catégories en plein essor à l'image des accords signés avec les sociétés The Kyoto Distillery propriétaire de la marque de gin japonais KI NO BI, et Italicus Ltd. détentrice de l'apéritif italien du même nom. Le Groupe a par ailleurs exercé son option d'achat sur le solde du capital de la société Black Forest Distillers GmbH, propriétaire de la marque à succès Monkey 47.

Ces acquisitions représentent un montant total de l'ordre de 600 millions d'euros, affecté principalement aux marques pour 227 millions d'euros et au *goodwill* pour 199 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de gestion dynamique de son portefeuille de marques, le Groupe a également procédé à la cession de

la marque Café de Paris et du site de production de Cubzac au groupe coopératif InVivo.

2.2 Assurance d'un fonds de pension

Le Trustee du plus important fonds de pension du groupe Pernod Ricard au Royaume-Uni a signé un contrat avec l'assureur Rothesay Life pour assurer la majorité des engagements de retraite du fonds par l'achat d'une police d'assurance, communément appelée *buy-in*.

Ce contrat réduit l'exposition du Groupe à une potentielle insuffisance de financement des régimes pouvant survenir du fait des fluctuations des paramètres de marché (inflation et taux d'intérêt principalement) et d'une évolution de la longévité.

La transaction de *buy-in* implique le transfert de 4 252 millions d'euros d'actifs de couverture du plan de retraite à l'assureur Rothesay Life, sans aucun impact sur la trésorerie du Groupe. À la suite de cette transaction, la valeur comptable de la police d'assurance couvre entièrement la valeur comptable des engagements de retraite assurés, estimés à 3 350 millions d'euros à la date de l'opération. La différence, de 903 millions d'euros, a été reconnue par une baisse de valeur des « Actifs financiers non courants » en contrepartie des capitaux propres en « Autres éléments du résultat global », sans aucun impact sur le résultat.

2.3 Émissions et remboursements obligataires

Pernod Ricard a procédé au cours de l'exercice aux émissions obligataires suivantes :

- le 24 octobre 2019 pour un montant de 1,5 milliard d'euros en trois tranches de 4, 8 et 12 ans, portant respectivement intérêt au taux annuel fixe de 0,00 %, 0,50 %, et 0,875 % ;
- le 1^{er} avril 2020 pour un montant de 1,5 milliard d'euros en deux tranches de 5 et 10 ans portant respectivement intérêt au taux annuel fixe de 1,125 % et 1,75 % ;
- le 27 avril 2020 le Groupe a procédé à un abondement de deux souches obligataires pour un montant total de 500 millions d'euros :
 - 250 millions d'euros portant le montant total de la souche à échéance avril 2025 à 1 milliard d'euros,
 - 250 millions d'euros portant le montant total de la souche à échéance avril 2030 à 1 milliard d'euros.

Le 23 mars 2020, le Groupe a remboursé par anticipation une obligation à échéance initiale juin 2020 pour un montant de 850 millions d'euros, conformément aux *Terms and Conditions* de l'obligation.

Le 26 mai 2020, le Groupe a conclu un programme d'émission de *medium term notes* (MTN) en euros pour un montant de 7 milliards d'euros, aucun tirage sous ce programme n'a à ce jour été effectué.

Le 24 juin 2020, le Groupe a remboursé par anticipation une obligation à échéance initiale avril 2021 pour un montant de 500 millions de dollars US, conformément aux *Terms and Conditions* de l'obligation.

NOTE 2 Information sectorielle

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de ventes de produits finis et est comptabilisé dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais, de certains coûts d'opérations commerciales et promotionnelles ainsi que des taxes relatives aux ventes, notamment les droits d'accises.

Coûts des opérations commerciales et promotionnelles

En application de la norme IFRS 15, certains coûts de prestations commerciales, comme les programmes de publicité en coopération avec les distributeurs, les coûts de référencement des nouveaux produits et les actions promotionnelles sur les lieux de vente, les frais publi-promotionnels, viennent en réduction du chiffre d'affaires s'il n'existe pas de service séparable dont la juste valeur puisse être mesurée de manière fiable.

Droits et taxes

En application de la norme IFRS 15, certains droits d'importation, par exemple en Asie, sont classés en coût des ventes, car ils ne sont pas spécifiquement refacturés aux clients (comme l'est par exemple la vignette Sécurité sociale en France).

Escomptes

En application de la norme IFRS 15, les escomptes de caisse accordés pour les règlements anticipés ne sont pas considérés comme des transactions financières mais constituent une déduction du chiffre d'affaires.

Marge brute après coûts logistiques, contribution après frais publi-promotionnels, résultat opérationnel courant et autres produits et charges opérationnels

La marge brute après coûts logistiques correspond au chiffre d'affaires hors droits et taxes, diminué des coûts des ventes et des coûts logistiques. La contribution après frais publi-promotionnels inclut la marge brute après coûts logistiques et les frais publi-promotionnels. Le Groupe applique la recommandation de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2013-R03 notamment dans la définition du résultat opérationnel courant. Le résultat opérationnel courant correspond à la contribution après frais publi-promotionnels diminuée des frais commerciaux et généraux et est l'indicateur utilisé pour apprécier la performance opérationnelle du Groupe. Il exclut les autres produits et charges opérationnels tels que les coûts liés aux restructurations, les plus ou moins-values de cession, les dépréciations d'actifs corporels et incorporels ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant car le Groupe estime que ces éléments n'ont qu'une faible valeur prédictive compte tenu de leur caractère inhabituel. La nature de ces autres produits et charges opérationnels est détaillée en Note 3.1 – *Autres produits et charges opérationnels*.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Le Groupe est centré autour d'une seule activité, la vente et production de vins et spiritueux, et est organisé en trois secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : Amérique, Europe et Asie/Reste du Monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des investissements publi-promotionnels et des frais de structure. Les secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale, notamment pour l'analyse de la performance.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

Au 30.06.2019

En millions d'euros

	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 902	5 891	4 224	14 017
<i>Dont produits intersegments</i>	1 357	1 926	1 552	4 835
Chiffre d'affaires hors Groupe	2 545	3 965	2 672	9 182
Marge brute après coûts logistiques	1 698	2 308	1 643	5 648
Contribution après frais publi-promotionnels	1 193	1 716	1 228	4 137
Résultat opérationnel courant	785	1 179	617	2 581
Autres informations				
Investissements courants	50	72	277	398
Charges d'amortissements et de dépréciation	29	47	219	295

Au 30.06.2020

En millions d'euros

	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Éléments du compte de résultat				
Produits sectoriels	3 747	5 181	4 032	12 960
<i>Dont produits intersegments</i>	1 298	1 715	1 500	4 512
Chiffre d'affaires hors Groupe	2 449	3 467	2 532	8 448
Marge brute après coûts logistiques	1 599	1 969	1 519	5 086
Contribution après frais publi-promotionnels	1 138	1 452	1 169	3 759
Résultat opérationnel courant	718	938	605	2 260
Autres informations				
Investissements courants	113	233	611	957
Charges d'amortissements et de dépréciation	972	133	251	1 356

L'information sectorielle inclut les impacts de la norme IFRS 16 applicable à compter du 1^{er} juillet 2019, sans retraitement des informations présentées au 30 juin 2019. La mise en œuvre d'IFRS 16 est sans impact matériel sur le résultat opérationnel courant.

L'impact des droits d'utilisation sur les investissements courants et charges d'amortissements et de dépréciation se présente comme suit :

Au 30.06.2020

En millions d'euros

	Amérique	Asie/Reste du Monde	Europe	Total
Investissements courants	71	168	355	594
Charges d'amortissements et de dépréciation	13	43	57	113

Ventilation du chiffre d'affaires

En millions d'euros	Chiffre d'affaires au 30.06.2019	Chiffre d'affaires au 30.06.2020	Variation (en millions d'euros)	Variation (%)
Marques Stratégiques Internationales	5 811	5 268	(543)	- 9 %
Marques Stratégiques Locales	1 754	1 599	(155)	- 9 %
Vins stratégiques	451	431	(19)	- 4 %
Spécialités	301	373	72	24 %
Autres produits	865	776	(89)	- 10 %
TOTAL	9 182	8 448	(734)	- 8 %

NOTE 3 Notes relatives au compte de résultat

Note 3.1 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les pertes de valeurs d'actifs corporels et incorporels, les coûts liés aux restructurations et intégrations, les plus ou moins-values de cession, ainsi que d'autres produits ou charges opérationnels non récurrents. Ces autres produits et charges opérationnels sont exclus du résultat opérationnel courant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal et peu fréquent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels	(69)	(1 007)
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs et frais d'acquisition	(29)	11
Charges nettes de restructuration et de réorganisation	(77)	(178)
Litiges et risques	3	(47)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(33)	(63)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(206)	(1 283)

Au 30 juin 2020, les autres produits et charges opérationnels se composent principalement :

- de dépréciations d'actifs corporels et incorporels pour 1 007 millions d'euros résultant notamment des tests de perte de valeur de marques, principalement sur la marque Absolut pour 912 millions d'euros ;
- de charges de restructuration liées à différents projets de réorganisation, notamment le projet Reconquête annoncé le 1^{er} octobre 2019 ;
- ainsi que de certains coûts engendrés par la crise sanitaire Covid-19 pour environ 37 millions d'euros, notamment des pénalités et frais relatifs à des annulations d'événements ou des fermetures de points de vente imposées par les autorités locales pour 18 millions d'euros et des dons, de la production de gel hydroalcoolique dans le cadre de la lutte contre la pandémie et des mesures de protection des salariés pour 10 millions d'euros. Ces charges ont été enregistrées en conformité avec les règles comptables du Groupe compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal, peu fréquent et de leur matérialité.

Note 3.2 Résultat financier

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Charges de la dette financière nette	(329)	(340)
Charges financières sur dettes locatives	-	(14)
Produits d'intérêts de la dette financière nette	32	36
Coût de la dette financière nette	(297)	(319)
Commissions de structuration et de placement	(2)	(2)
Impact financier net des retraites et avantages assimilés	(5)	0
Autres produits et charges financiers courants, nets	(10)	(7)
Résultat financier courant	(314)	(328)
Résultat de change	2	(19)
Autres éléments financiers non courants	1	(19)
RÉSULTAT FINANCIER TOTAL	(310)	(366)

Au 30 juin 2020, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives aux emprunts obligataires pour 273 millions d'euros, aux couvertures de taux pour 5 millions d'euros, aux contrats de *factoring* et titrisation pour 11 millions d'euros, aux intérêts sur dettes locatives pour 14 millions d'euros et à d'autres frais pour 16 millions d'euros. Les autres produits et charges financières proviennent principalement du rachat obligataire de 500 millions de dollars pour 19 millions d'euros et d'effets de change négatifs sur l'exercice pour 19 millions d'euros.

Coût moyen pondéré de la dette

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier du Groupe s'élève à 3,6 % sur l'exercice 2019/20 contre 3,9 % sur l'exercice 2018/19. Ce coût moyen pondéré sur l'exercice 2019/20 inclut le coût des dettes locatives comptabilisées au titre d'IFRS 16. Compte tenu de la faible matérialité des impacts de cette norme, décrits en Note 1.1.2.1, sa mise en œuvre est sans impact significatif sur le coût moyen pondéré de la dette du Groupe.

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier est défini comme le coût de la dette financière nette augmenté des commissions de structuration et de placement rapporté à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net augmenté de l'encours moyen des programmes de *factoring* et titrisation.

Note 3.3 Impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Impôt exigible	(483)	(364)
Impôt différé	(99)	106
TOTAL	(582)	(258)

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Résultat opérationnel	2 375	978
Résultat financier	(310)	(366)
Base d'imposition	2 064	611
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France ⁽¹⁾	(711)	(210)
Effet des écarts de taux d'imposition par juridiction	228	111
Impact fiscal lié aux variations de taux de change	(1)	0
Réestimation des impôts différés liée à des changements de taux	(9)	(77)
Incidence des reports déficitaires utilisés/non reconnus	1	(6)
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit/majoré	0	0
Impôts sur distributions	(47)	(25)
Autres impacts	(44)	(52)
CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE	(582)	(258)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	28 %	42 %

(1) Au taux normatif de 34,43 %.

La hausse du taux effectif d'impôt est principalement liée à la revalorisation d'impôts différés suite à des changements de taux au Royaume-Uni et en Inde.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé et sont déterminés selon la méthode du report variable. Les impôts différés relatifs aux droits d'utilisation et aux dettes locatives sont comptabilisés sur une base nette. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.

Les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur recouvrabilité est probable compte tenu des projections de résultat fiscal réalisées par le Groupe à la clôture de chaque exercice. L'ensemble des hypothèses retenues, dont notamment la croissance du résultat opérationnel et du résultat financier compte tenu des taux d'intérêt, fait l'objet d'une actualisation par le Groupe en fin d'exercice sur la base des données déterminées par les Directions concernées.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020
Marges en stocks	99	119
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	21	28
Provisions pour retraites	94	100
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	908	933
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	468	498
TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	1 590	1 678
Amortissements dérogatoires	124	136
Écarts d'évaluation sur actifs et passifs	2 339	2 313
Actifs de couverture sur retraites et autres	294	147
TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	2 756	2 596

Les déficits fiscaux reportables (reconnus et non reconnus) représentent une économie potentielle d'impôts de respectivement 1 232 et 1 202 millions d'euros au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019. Les économies potentielles d'impôts au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 sont relatives à des déficits fiscaux ayant les dates de péremption suivantes :

Exercice 2018/19

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables	
	<i>En millions d'euros</i>	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2019	0	1
2020	0	1
2021	1	1
2022	2	1
2023 et suivantes	737	196
Sans date de péremption	167	93
TOTAL	908	294

Exercice 2019/20

Années	Effet impôt sur les déficits fiscaux reportables	
	<i>En millions d'euros</i>	
	Déficits reconnus	Déficits non reconnus
2020	0	1
2021	0	1
2022	1	4
2023	1	3
2024 et suivantes	790	192
Sans date de péremption	140	97
TOTAL	933	299

Suite à l'application de l'interprétation IFRIC 23, décrite en Note 1.1.2.1.2, les passifs d'impôt exigible du Groupe se répartissent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019 Retraité	30.06.2020
Autres passifs d'impôt exigible	157	108
Positions fiscales incertaines	150	125
TOTAL PASSIF D'IMPÔT EXIGIBLE	307	232

Note 3.4 Résultat par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré des éléments dilutifs.

Le calcul du résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs (tels que les options d'achat et de souscription d'actions, les emprunts convertibles, etc.) sur le nombre théorique d'actions. Lorsque les fonds sont recueillis à la date de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs, la méthode dite « du rachat d'actions » est utilisée pour déterminer le nombre théorique d'actions à prendre en compte. Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôt des frais financiers relatifs à ces instruments.

Résultat net part du Groupe et résultat net des activités poursuivies par action

Numérateur (en millions d'euros)	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net part du Groupe	1 455	329
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions en circulation	264 173 497	262 858 086
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	1 043 157	1 063 687
Effet dilutif des <i>stock-options</i> et options de souscription	202 895	115 058
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution	265 419 549	264 036 831
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action de base	5,51	1,25
Résultat net part du Groupe par action après dilution	5,48	1,24
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action de base	5,51	1,26
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action après dilution	5,48	1,26

Note 3.5 Charges par nature

Le résultat opérationnel inclut notamment les charges d'amortissement et de dépréciation ainsi que les charges de personnel suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020
Charges d'amortissement et de dépréciation sur immobilisations corporelles et incorporelles*	(293)	(1 314)
Salaires et charges sociales	(1 286)	(1 317)
Retraites, frais médicaux et autres avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	(43)	(46)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(40)	(22)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(1 369)	(1 385)

* Dont 999 millions d'euros de dépréciations d'actifs incorporels et 113 millions d'euros relatifs aux droits d'utilisation au 30.06.2020.

Le résultat opérationnel inclut par ailleurs 5,1 millions d'euros de charges de location relatives à des contrats à court terme, 1,9 million d'euros relatives à des locations d'actifs de faible valeur et 2,7 millions d'euros relatives à des loyers variables.

NOTE 4 Notes relatives au bilan

Note 4.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée. À l'exception des actifs à durée de vie indéfinie, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en général jusqu'à cinq ans, et sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable. Les charges d'amortissements des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Dans le cadre des activités du Groupe, conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception de certains frais de développement qui remplissent les critères de capitalisation prévus par la norme.

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2019
	30.06.2018	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Goodwill	5 456	8	-	(4)	71	(3)	5 528
Marques	12 757	62	-	(34)	169	3	12 957
Autres immobilisations incorporelles	407	42	-	(8)	3	8	452
VALEURS BRUTES	18 620	112	-	(45)	243	8	18 937
Goodwill	(137)	-	-	-	0	0	(137)
Marques	(1 334)	-	(65)	15	(24)	-	(1 408)
Autres immobilisations incorporelles	(291)	-	(30)	6	(2)	(1)	(318)
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 762)	-	(95)	21	(26)	(1)	(1 863)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	16 858	112	(95)	(25)	217	7	17 074

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2020
	30.06.2019	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Goodwill	5 528	199	-	(1)	21	0	5 747
Marques	12 957	227	-	0	47	0	13 230
Autres immobilisations incorporelles	452	41	-	(20)	(7)	5	471
VALEURS BRUTES	18 937	467	-	(21)	60	5	19 448
Goodwill	(137)	-	-	-	1	0	(136)
Marques	(1 408)	-	(999)	0	9	0	(2 398)
Autres immobilisations incorporelles	(318)	-	(34)	10	6	(1)	(338)
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(1 863)	-	(1 033)	10	16	(1)	(2 872)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	17 074	467	(1 033)	(11)	76	4	16 576

Goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Pour ce test, les goodwill sont ventilés par zone géographique sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill sont principalement issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit en juillet 2008. La hausse de la valeur des goodwill de la période s'explique principalement par les acquisitions mentionnées en Note 1.2.1 – *Faits marquants de l'exercice – Acquisitions et cessions* ainsi que par les variations de change.

Marques

La valeur d'entrée des marques acquises est déterminée sur la base d'un calcul actuariel des profits futurs ou selon la méthode des redevances et correspond à la juste valeur des marques à la date d'acquisition. Dans la mesure où les marques du Groupe constituent des immobilisations à durée de vie indéfinie, celles-ci ne sont pas

amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les marques acquises dans le cadre d'acquisition de sociétés étrangères sont libellées dans la devise fonctionnelle de l'activité acquise.

Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell et Brancott Estate, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et Vin&Sprit. La hausse de la valeur

brute des marques de la période s'explique principalement par les acquisitions mentionnées en Note 1.2.1 – *Faits marquants de l'exercice – Acquisitions et cessions* ainsi que par les variations de change.

Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, et au minimum une fois par an pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (*goodwill* et marques).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Les UGT s'identifient aux actifs liés aux marques du Groupe et sont réparties selon les trois secteurs géographiques définis par le Groupe, sur la base des destinations des produits. À noter que dans le cadre de la première application d'IFRS 16 lors de notre exercice 2019/20, la méthode simplifiée consistant à inclure la valeur nette des droits d'utilisation et des dettes de location aux différentes UGT a été retenue.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie sur une période de 19 ans. Cette durée permet de refléter les caractéristiques des marques du Groupe et de leurs actifs de production qui ont une durée de vie élevée. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels, extrapolés sur les années suivantes en faisant converger progressivement la croissance de la dernière année du Plan par marque et par marché vers le taux de croissance

à l'infini. Le calcul prend en compte une valeur terminale correspondant à la capitalisation des flux de trésorerie générés la dernière année de prévision. Les hypothèses retenues en matière d'évolution des ventes et des dépenses publi-promotionnelles sont déterminées par la Direction en fonction des résultats passés et des tendances de développement à long terme des marchés concernés. La méthodologie de projection des *cash-flows* intègre, au niveau du besoin en fonds de roulement et des investissements, une prise en compte des spécificités des alcools blancs et des alcools à maturation. Les évaluations de flux de trésorerie actualisés sont sensibles à ces hypothèses ainsi qu'aux modes de consommation et aux facteurs économiques.

La valeur de marché correspond au prix de cession, net des coûts de la vente, qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché ou à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs comparables. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou des circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les tests de dépréciation de l'exercice 2019/20 ont été réalisés dans le contexte Covid-19. Ce contexte particulier de très forte incertitude et de volatilité a amené le Groupe à ajuster son approche de façon exceptionnelle et à retenir pour la valorisation de ses marques et *goodwill* l'approche dite des « multi-scénarios pondérés », en ligne avec les recommandations des régulateurs.

Ces différents scénarios, basés sur des *business plans* revus par le Management, représentent un panel des différentes évolutions de la pandémie et de ses conséquences qui pourraient intervenir au cours des prochains mois et années, telles que décrites par les économistes et organismes financiers internationaux, et auxquelles ont été allouées des probabilités. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations les plus récentes disponibles et en tenant compte des incertitudes liées à la situation. Une combinaison des facteurs suivants a été prise en compte dans chaque modèle de dépréciation :

- le développement futur de la crise sanitaire, incluant la durée, l'ampleur et l'étendue géographique des fermetures d'établissements commercialisant nos produits ;

- l'ampleur et la durée attendue de la crise économique ;
- le poids des canaux de distribution *On-trade* et *Off-trade* sur chaque marché clé ;
- l'augmentation de la prime de risque marché dans les taux d'actualisation utilisés pour les calculs, reflétant le contexte exceptionnel d'incertitude et la volatilité déclenchée par la crise Covid-19.

Cette approche n'a pas mis en évidence un besoin de dépréciation des *goodwill* du Groupe. Le montant des dépréciations nécessaires sur les marques du Groupe s'élève à 999 millions d'euros dont 912 millions d'euros sur la marque Absolut. Ces dépréciations ont été comptabilisées sur la période (cf. Note 1.2.1 – *Faits marquants - Impacts de l'épidémie Covid-19*).

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux *goodwill* et aux marques, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indication de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les données et hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

En millions d'euros	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable		Valeur d'utilité		
		du goodwill au 30.06.2020	des marques au 30.06.2020	Taux d'actualisation 2019	Taux d'actualisation 2020	Taux de croissance à l'infini
Europe	Valeur d'utilité approchée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés	1 818	3 789	5,73 %	5,80 %	De - 1 % à + 2,5 %
Amérique		2 874	5 465	6,74 %	6,83 %	De - 1 % à + 2,5 %
Asie/Reste du Monde		919	1 578	7,83 %	7,42 %	De - 1 % à + 2,5 %

Est détaillé ci-dessous le montant de l'éventuelle dépréciation additionnelle au 30 juin 2020 des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, qui résulterait :

- d'une diminution de 50 points de base (pb) du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels ;
- d'une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt ;
- d'une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation après impôt ; ou
- d'une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini sur la durée des plans pluriannuels.

En millions d'euros	Baisse de 50 pb du taux de croissance de la contribution après frais publi-promotionnels	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation après impôt	Hausse de 100 pb du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
	Europe	(25)	(104)	(403)
Amérique	(102)	(700)	(2 031)	(226)
Asie/Reste du Monde	(9)	(36)	(130)	(16)
TOTAL	(135)	(841)	(2 565)	(308)

Les différentes sensibilités présentées ci-dessus incluent un besoin de dépréciation du *goodwill* Amérique du Groupe pour un montant de 368 millions d'euros en cas de hausse du taux d'actualisation après impôt de 50 points de base et pour un montant de 1 411 millions d'euros en cas de hausse du taux d'actualisation après impôt de 100 points de base.

Les autres sensibilités présentées ci-dessus n'entraîneraient pas de besoin de dépréciation du *goodwill*.

Note 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont détaillées par composant. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée. Cette durée d'utilité est revue régulièrement. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Installations, matériel et outillage	5 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans
Pieds de vigne	25 à 33 ans

Les charges d'amortissements des immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultat en résultat opérationnel.

Conformément aux amendements des normes IAS 41 et IAS 16, les pieds de vigne sont, depuis le 1^{er} juillet 2016, valorisés au coût d'acquisition et amortis sur leur durée d'utilité. Les produits agricoles (récoltes) restent comptabilisés selon IAS 41 à leur juste valeur diminuée des frais estimés de vente, dès lors qu'il est possible d'obtenir un référentiel de prix fiable, par exemple en faisant

référence à un marché actif. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques sont évalués conformément à la norme IAS 16.

Conformément à la norme IFRS 16 applicable à compter du 1^{er} juillet 2019, les droits d'utilisation sur contrats de location sont comptabilisés en immobilisation corporelle dans les catégories correspondant aux actifs sous-jacents, en contrepartie de la reconnaissance d'une dette locative. Il s'agit essentiellement de bureaux occupés par le Groupe et présentés dans la catégorie Constructions. La valeur des droits d'utilisation est déterminée à partir du montant de la dette locative, ajustée du montant des loyers payés d'avance, des coûts directs initiaux, des avantages reçus des bailleurs et, le cas échéant, des coûts de remise en état. Le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est amorti sur la durée du contrat. Les principes comptables relatifs à la détermination de la dette locative sont détaillés en Note 4.8 – *Passifs financiers*.

Les immobilisations corporelles, droits d'utilisation compris, sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur nette comptable.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2019
	30.06.2018	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Terrains	341	4	-	(8)	1	5	343
Constructions	1 247	14	-	(33)	(1)	66	1 294
Installations techniques	1 883	68	-	(48)	2	103	2 006
Autres immobilisations corporelles ⁽¹⁾	763	62	-	(38)	(3)	6	790
Immobilisations en cours	233	202	-	(1)	0	(194)	241
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	5	4	-	-	0	(1)	8
VALEURS BRUTES	4 473	353	-	(128)	(1)	(16)	4 681
Terrains	(34)	-	(2)	5	0	0	(32)
Constructions	(522)	-	(44)	29	0	0	(537)
Installations techniques	(1 136)	0	(106)	42	0	0	(1 198)
Autres immobilisations corporelles	(357)	0	(46)	35	1	1	(366)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	0	-	0
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(2 049)	0	(198)	111	2	1	(2 132)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	2 424	353	(198)	(17)	1	(15)	2 549

(1) Y compris actifs biologiques.

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice									
	30.06.2019	Impacts IFRS 16 ⁽¹⁾	01.07.2019	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2020	dont droits d'utilisation ⁽¹⁾
Terrains	343	53	396	3	-	0	(3)	4	399	51
Constructions	1 294	190	1 484	327	-	(19)	(23)	(1)	1 766	407
Installations techniques	2 006	11	2 017	92	-	(39)	(26)	140	2 186	41
Autres immobilisations corporelles	790	38	828	83	-	(36)	(12)	8	870	69
Immobilisations en cours	241	-	241	161	-	0	(3)	(216)	182	-
Avances et acomptes/immobilisations corporelles	8	-	8	19	-	-	0	(3)	24	-
VALEURS BRUTES	4 681	292	4 973	685	-	(95)	(67)	(69)	5 427	567
Terrains	(32)	-	(32)	-	(9)	0	1	0	(40)	(7)
Constructions	(537)	-	(537)	(3)	(120)	16	10	12	(621)	(67)
Installations techniques	(1 198)	-	(1 198)	(4)	(123)	35	16	2	(1 272)	(20)
Autres immobilisations corporelles	(366)	-	(366)	(1)	(67)	33	5	(3)	(399)	(25)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	0	-	0	-
AMORTISSEMENTS/DÉPRÉCIATIONS	(2 132)	-	(2 132)	(8)	(319)	84	32	11	(2 332)	(119)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	2 549	292	2 841	677	(319)	(10)	(36)	(58)	3 095	448

(1) Voir Note 1.1.2.1 relative à la première application de la norme IFRS 16.

Note 4.3 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés principalement de participations du Groupe dans des sociétés non consolidées, de prêts, cautions et dépôts, de dépôts de garantie requis par la réglementation fiscale de certains pays et des actifs de régime dans le cadre des engagements de retraite (n'entrant pas dans le périmètre de IFRS 9).

Instruments de capitaux propres

Les titres non consolidés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les résultats de juste valeur comme les résultats de cession sont enregistrés selon l'intention du management (i) dans le compte de résultat dans la rubrique des Produits financiers/Charges financières

– autres éléments financiers non courants ou (ii) en capitaux propres consolidés dans la rubrique des autres éléments du résultat global et ne sont pas recyclés en résultats. La juste valeur est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. La juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché financier est leur cours de Bourse. Pour les autres titres non consolidés, les critères de valorisation généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts, cautions et dépôts

Les prêts, cautions et dépôts sont évalués au coût amorti.

En millions d'euros	30.06.2019		30.06.2020	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Actifs financiers nets				
Instruments de capitaux propres	-	194	-	93
Autres actifs financiers	-	1 096	-	273
Prêts et créances nets				
Prêts, créances et dépôts*	-	129	-	156
Total actifs financiers non courants nets	-	1 419	-	522
Instruments dérivés	6	20	12	54
ACTIFS FINANCIERS	6	1 438	12	576

* Suite à l'application d'IFRS 16 à compter du 1^{er} juillet 2019 (cf. Note 1.1.2.1), la catégorie « Prêts, créances et dépôts » inclut des créances relatives à des contrats de location faisant l'objet de sous-locations, pour 14 millions d'euros au 30 juin 2020.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs financiers, hors instruments dérivés :

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						
	30.06.2018	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2019
Autres actifs financiers	765	0	0	-	(18)	349	1 097
Actifs financiers disponibles à la vente*	19	-	0	-	0	(19)	0
Instruments de capitaux propres	N/A	110	-	(2)	0	94	202
Prêts et créances sur participation	159	14	-	(9)	4	23	191
VALEURS BRUTES	943	124	0	(11)	(14)	447	1 489
Provisions autres actifs financiers	(2)	-	0	-	0	2	0
Provisions actifs financiers disponibles à la vente	(6)	-	-	-	0	6	-
Provisions sur instruments de capitaux propres	N/A	-	-	0	0	(7)	(7)
Provisions prêts et créances sur participation	(49)	-	-	-	(1)	(11)	(62)
PROVISIONS	(57)	-	0	0	(1)	(11)	(70)
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	886	124	0	(11)	(15)	436	1 419

* Lors de l'exercice 2018/19, et suite à l'application d'IFRS 9, la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » a disparu au 1^{er} juillet 2018 et une nouvelle catégorie « Instruments de capitaux propres » a été créée.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice						30.06.2020
	30.06.2019	Acquisitions	Dotations	Cessions	Écarts de change	Autres mouvements	
Autres actifs financiers	1 097	2	-	(6)	13	(832)	273
Instruments de capitaux propres	202	19	-	(2)	0	(119)	101
Prêts, cautions et dépôts*	191	31	-	(9)	(9)	16	219
VALEURS BRUTES	1 489	52	-	(17)	4	(935)	593
Provisions autres actifs financiers	0	-	0	-	0	0	0
Provisions sur instruments de capitaux propres	(7)	-	-	-	0	-	(7)
Provisions prêts, cautions et dépôts	(62)	-	-	-	(1)	0	(63)
PROVISIONS	(70)	-	0	-	(1)	0	(71)
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS NETS	1 419	52	0	(17)	3	(935)	522

* Suite à l'application d'IFRS 16 à compter du 1^{er} juillet 2019 (cf. Note 1.1.2.1.), la catégorie « Prêts, créances et dépôts » inclut des créances relatives à des contrats de location faisant l'objet de sous-locations, pour 14 millions d'euros au 30 juin 2020.

Les autres actifs financiers au 30 juin 2020 incluent 265 millions d'euros de plan en surplus lié aux engagements sociaux par rapport à 1 083 millions d'euros à fin juin 2019. Cette baisse est principalement expliquée par une diminution de 903 millions de l'actif net relatif à un plan de retraite au Royaume-Uni ayant fait l'objet d'une opération de buy-in (cf. Note 4.7 – Provisions).

Les instruments de capitaux propres au 30 juin 2020 se composent principalement des titres non consolidés détenus par le Groupe, et notamment ceux de la société Jumia Technologies AG, valorisés à la juste valeur par capitaux propres pour un montant de 31 millions d'euros sur la base du dernier cours de Bourse connu au 30 juin 2020 de 4,90 euros par action (comparé à 23,33 euros par action au 30 juin 2019).

Note 4.4 Stocks et encours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût (coût d'acquisition et coût de transformation, y compris les coûts indirects de production) ou de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente minoré des coûts estimés pour l'achèvement et la vente de ces stocks. La majeure partie des stocks est évaluée selon la méthode des coûts

moyens pondérés. Le prix de revient des stocks à cycle long est calculé, de façon uniforme, en incluant les coûts de distillation et de vieillissement. Ces stocks sont classés en actif courant, bien qu'une part substantielle de ceux-ci ne soit destinée à la vente qu'après un délai de stockage supérieur à un an, pour satisfaire au processus de vieillissement de certains vins et spiritueux.

La répartition des stocks et encours de production à la clôture est la suivante :

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice					
	30.06.2018	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écarts de change	Autres mouvements	30.06.2019
Matières premières	136	2	-	0	2	140
Encours de biens	4 614	269	-	(15)	9	4 877
Stocks de marchandises	467	38	-	2	(2)	505
Produits finis	300	(23)	-	0	3	280
VALEURS BRUTES	5 517	286	-	(13)	11	5 802
Matières premières	(9)	-	(1)	0	-	(10)
Encours de biens	(11)	-	1	0	-	(10)
Stocks de marchandises	(13)	-	0	0	0	(13)
Produits finis	(13)	-	0	0	0	(13)
DÉPRÉCIATIONS	(45)	-	(1)	0	0	(46)
STOCKS NETS	5 472	286	(1)	(13)	11	5 756

En millions d'euros	Mouvements de l'exercice					30.06.2020
	30.06.2019	Variation des valeurs brutes	Variation des dépréciations	Écarts de change	Autres mouvements	
Matières premières	140	33	-	(5)	4	173
Encours de biens	4 877	295	-	(40)	51	5 183
Stocks de marchandises	505	94	-	(19)	0	580
Produits finis	280	12	-	(7)	11	296
VALEURS BRUTES	5 802	435	-	(71)	66	6 232
Matières premières	(10)	-	(2)	0	0	(11)
Encours de biens	(10)	-	(13)	0	-	(23)
Stocks de marchandises	(13)	-	(3)	1	(1)	(16)
Produits finis	(13)	-	(4)	1	1	(15)
DÉPRÉCIATIONS	(46)	-	(21)	2	0	(65)
STOCKS NETS	5 756	435	(21)	(69)	66	6 167

Au 30 juin 2020, les encours de biens sont constitués à 79 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

Note 4.5 Détail des créances clients et autres créances opérationnelles

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie de la créance.

Les créances clients et autres créances opérationnelles sont détaillées au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 par échéance dans les tableaux ci-dessous :

En millions d'euros	Valeur nette comptable	Non échu	Échu selon les échéances suivantes				
			< 30 jours	De 31 à 90 jours	De 91 à 180 jours	De 181 à 360 jours	> 360 jours
En valeur nette							
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2019	1 226	985	122	47	23	14	36
<i>Dont dépréciation</i>	(67)	(13)	(1)	(4)	(2)	(2)	(43)
Créances clients et autres créances opérationnelles au 30.06.2020	906	675	62	79	52	24	14
<i>Dont dépréciation</i>	(91)	(15)	0	(3)	(8)	(11)	(55)

L'évolution de la dépréciation des créances clients et autres créances opérationnelles est la suivante :

En millions d'euros	2018/19	2019/20
Au 1^{er} juillet	60	67
Dotations de l'exercice	12	37
Reprises de l'exercice	(3)	3
Utilisations de l'exercice	(2)	4
Écart de change	0	(5)
Au 30 juin	67	105

Au 30 juin 2020, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de 12 mois n'ont pas révélé de risque de crédit complémentaire. Il n'existe pas de concentration de risques significative.

L'évolution de la dépréciation des créances clients et autres créances opérationnelles au cours de l'exercice 2019/20 est notamment liée à une réappréciation de la recouvrabilité des créances dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Au cours des exercices 2018/19 et 2019/20, le Groupe a poursuivi ses programmes de cession de créances sur diverses filiales ayant donné lieu à des encours de créances cédées de 674 millions d'euros au 30 juin 2019 et de 513 millions d'euros au 30 juin 2020. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été décomptabilisées.

Actifs décomptabilisés avec implication continue

En millions d'euros	Valeur comptable de l'implication continue				Juste valeur de l'implication continue	Exposition maximale
	Coût amorti	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Passifs financiers à la juste valeur		
Implication continue						
Dépôt de garantie affacturation et titrisation	7	-	7	-	7	7

Note 4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Avances et acomptes versés	29	40
Créances d'impôts et taxes, hors impôts sur les résultats	164	195
Charges constatées d'avance	85	66
Autres créances	80	22
TOTAL	359	323

Note 4.7 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimées et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements du Groupe. Les montants provisionnés sont évalués en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des obligations. Les provisions comprennent notamment :

- les provisions pour restructurations ;
- les provisions pour retraites et autres avantages assimilés ;
- les provisions pour litiges (fiscaux hors impôt sur les sociétés, juridiques, sociaux).

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par le département juridique de chaque filiale ou région ou par la Direction Juridique du Groupe et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice et inscrit en résultat en « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est significatif et résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date d'arrêtés des comptes par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et aux coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, ainsi que les autres coûts (déménagement, formation des personnes mutées, etc.) liés directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisés dans les coûts de restructuration. Les montants provisionnés, correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration, sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif.

1. Détail des soldes de clôture

La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019 Retraité	30.06.2020
Provisions non courantes		
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	559	605
Autres provisions pour risques et charges non courantes	269	310
Provisions courantes		
Provisions pour restructuration	44	101
Autres provisions pour risques et charges courantes	105	121
TOTAL	978	1 138

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites)

<i>En millions d'euros</i>	Mouvements de l'exercice							30.06.2020
	30.06.2019 Retraité	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écarts de change	Entrée de périmètre	Autres mouvements	
Provisions pour restructuration	44	107	37	12	(1)	-	0	101
Autres provisions courantes	105	35	10	13	(2)	-	6	121
Autres provisions non courantes	269	141	8	65	(31)	-	3	310
TOTAL DES PROVISIONS	418	284	55	90	(34)	-	9	533

Certaines sociétés du Groupe sont engagées dans des litiges dans le cadre normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dont certains peuvent donner lieu à redressement. Les principaux litiges sont décrits en Note 6.5 – *Litiges*.

Au 30 juin 2020, le montant des provisions enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 431 millions d'euros, hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Le Groupe n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La variation des « Autres provisions courantes et non courantes » sur l'exercice s'explique comme suit :

- les dotations proviennent notamment des procédures introduites contre la Société et ses filiales, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires et de l'apparition de nouveaux risques, notamment fiscaux (hors impôt sur les sociétés) ;
- les reprises sont effectuées lors des paiements correspondants ou lorsque le risque est considéré comme éteint. Les reprises non utilisées concernent principalement la réévaluation ou la prescription de certains risques notamment fiscaux.

3. Provisions pour retraites

En accord avec les législations nationales, les engagements du Groupe se composent :

- d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux employés (indemnités de départ à la retraite, retraites, frais médicaux, etc.) ;
- d'avantages long terme pendant l'emploi consentis aux employés.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsqu'elles deviennent exigibles. Le Groupe n'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est constatée au titre des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies, la méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour valoriser la valeur actualisée au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, le cas échéant, des services passés. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Le calcul implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (principalement : augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie). Les hypothèses retenues en 2018/19 et 2019/20 et leurs modalités de détermination sont détaillées ci-dessous.

Une provision est comptabilisée au bilan au titre de la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents (passifs actuariels) et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, évalués à leur juste valeur, et inclut les coûts des services passés et les pertes et gains actuariels.

Le coût des régimes à prestations définies est constitué de trois composantes, comptabilisées comme suit :

- le coût des services est comptabilisé en résultat opérationnel. Il comprend :
 - le coût des services rendus au cours de la période,
 - le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction d'un régime, intégralement comptabilisé en résultat de la période au cours de laquelle il est intervenu,
 - les pertes et gains résultant des liquidations ;
- la composante financière, comptabilisée en résultat financier, est constituée de l'effet de désactualisation des engagements, net du rendement attendu des actifs de couverture évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements ;
- les réévaluations du passif (de l'actif) sont comptabilisées en autres éléments non recyclables du résultat global, et sont constituées pour l'essentiel des écarts actuariels, à savoir la variation des engagements et des actifs de couverture due aux changements d'hypothèses et aux écarts d'expérience, ces derniers étant représentatifs de l'écart entre l'effet attendu de certaines hypothèses actuarielles appliquées aux évaluations antérieures et l'impact effectivement constaté. En fonction de la nature et des textes qui régissent les régimes dans certaines zones, si les actifs de couverture excèdent les engagements comptabilisés, les éventuels actifs générés peuvent être limités à la valeur actualisée des remboursements futurs et des diminutions de cotisations futures attendues.

Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie :

- en France, les engagements sont composés essentiellement de régimes pour départs à la retraite (non financés) et de retraites complémentaires (pour partie financées) ;
- aux États-Unis et au Canada, les engagements sont composés de plans de retraite garantis aux salariés (financés) ainsi que de régimes d'assurance médicale post-emploi (non financés) ;
- en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les engagements sont essentiellement liés aux plans de retraite accordés aux salariés.

Les régimes à prestations définies concernent essentiellement les filiales situées au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et dans le reste de l'Europe. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle sur la base d'hypothèses variant selon les pays. Dans le cadre de ces régimes de retraite, les salariés perçoivent un capital ou une rente viagère au moment de leur départ en retraite. Ces montants sont fonction de l'ancienneté, du salaire de fin de carrière et du poste occupé par le salarié. Au 30 juin 2020, les engagements totalement ou partiellement financés représentent 5 335 millions d'euros, soit 96 % du montant total des engagements.

Certaines filiales, situées principalement en Amérique du Nord, accordent aussi à leurs salariés des couvertures maladie postérieures à l'emploi. Ces engagements ne sont pas préfinancés et sont évalués en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour les engagements de retraite des pays concernés.

Plusieurs filiales, principalement en Europe, offrent aussi à leurs salariés d'autres avantages à long terme. Ces engagements sont essentiellement des régimes de type médaille du travail.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation de la provision entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 :

En millions d'euros	30.06.2019			30.06.2020		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
(Actif)/Passif net comptabilisé à l'ouverture	(375)	148	(227)	(671)	147	(524)
Charges sur l'exercice	72	8	80	26	5	30
(Gains)/pertes actuariels ⁽¹⁾	(317)	(1)	(318)	916	3	919
Cotisations de l'employeur	(51)	-	(51)	(53)	-	(53)
Prestations payées directement par l'employeur	(15)	(10)	(25)	(10)	(10)	(19)
Variation de périmètre	0	0	0	2	0	2
Écarts de change	15	2	18	(14)	(1)	(15)
(Actif)/Passif net comptabilisé à la clôture	(671)	147	(524)	196	145	341
Montant reconnu à l'actif ⁽²⁾	(1 083)	-	(1 083)	(265)	-	(265)
MONTANT DE LA PROVISION AU PASSIF	412	147	559	460	145	605

(1) Comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

(2) Cf. Note 4.3 – « Actifs financiers ».

Les gains et pertes actuariels correspondent, pour (903) millions d'euros, aux effets d'une police d'assurance, communément appelée *buy-in*, souscrite par le Trustee du plus important fonds de pension du groupe Pernod Ricard au Royaume-Uni, et pour (16) millions d'euros à d'autres gains et pertes actuariels, suite à la mise à jour d'hypothèses actuarielles et de valeurs d'actifs de couverture.

Ce contrat permet d'assurer la majorité des engagements de retraite du fonds et réduit l'exposition du Groupe à une potentielle insuffisance de financement des régimes pouvant survenir du fait des fluctuations des paramètres de marché (inflation et taux d'intérêt principalement) et d'une évolution de la longévité.

La transaction de *buy-in* implique le transfert de 4 252 millions d'euros d'actifs de couverture du plan de retraite à l'assureur Rothesay Life, sans aucun impact sur la trésorerie du Groupe. À la suite de cette transaction, la valeur comptable de la police d'assurance couvre entièrement la valeur comptable des engagements de retraite assurés, estimés à 3 350 millions d'euros à la date de l'opération. La différence, de 903 millions d'euros, a été reconnue par une baisse de valeur des « Actifs financiers non courants » en contrepartie des capitaux propres en « Autres éléments du résultat global », sans aucun impact sur le résultat.

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

Charge de l'exercice En millions d'euros	30.06.2019			30.06.2020		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Avantages accumulés durant l'exercice	40	3	43	42	3	46
Intérêts sur la provision	(12)	5	(7)	(17)	4	(13)
• dont intérêts sur l'engagement	139	5	144	118	4	122
• dont intérêts sur l'actif	(151)	-	(151)	(136)	-	(136)
• dont intérêts sur la limitation d'actifs	0	-	0	0	-	0
Frais/taxes/primes	10	-	10	11	-	11
Impact des modifications de régimes/réductions de droits futurs	34	0	33	(11)	(5)	(16)
Impact des liquidations d'engagements	-	-	-	0	-	0
Gains/pertes actuariels	-	1	1	-	3	3
Effet du plafond d'actif (incluant l'impact IFRIC 14)	-	-	-	-	-	-
CHARGE NETTE/(PRODUIT) COMPTABILISÉE AU RÉSULTAT	72	8	80	26	5	30

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés est présentée ci-dessous :

Passif net comptabilisé au bilan <i>En millions d'euros</i>	30.06.2019			30.06.2020		
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux	Total
Variation de la valeur actuarielle des avantages accumulés						
Valeur actuarielle des avantages accumulés en début de période	5 092	148	5 240	4 965	147	5 113
Avantages accumulés durant l'exercice	40	3	43	42	3	46
Coût financier (effet de l'actualisation)	139	5	144	118	4	122
Cotisations des employés	2	1	3	4	1	5
Prestations versées	(262)	(10)	(272)	(257)	(10)	(268)
Frais administratifs/primes/taxes	(1)	-	(1)	0	-	0
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	34	0	33	(11)	(5)	(16)
Liquidations d'engagements	-	-	-	0	-	0
(Gains)/pertes actuariels	(50)	(1)	(50)	641	6	647
Écarts de conversion	(30)	2	(27)	(91)	(1)	(92)
Variations de périmètre	0	0	0	28	0	28
VALEUR ACTUARIELLE DES AVANTAGES ACCUMULÉS EN FIN D'EXERCICE	4 965	147	5 113	5 440	145	5 584
Variation de la juste valeur des actifs de régime						
Juste valeur des actifs de régime en début d'exercice	5 478	-	5 478	5 645	-	5 645
Produit d'intérêt sur les actifs de régime	151	-	151	136	-	136
Gains/(pertes) d'expérience sur les actifs de régime	265	-	265	(269)	-	(269)
Cotisations des employés	2	-	2	4	-	4
Cotisations de l'employeur	51	-	51	53	-	53
Prestations versées	(248)	-	(248)	(248)	-	(248)
Frais administratifs/primes/taxes	(10)	-	(10)	(12)	-	(12)
Modifications de régimes/réductions de droits futurs	-	-	-	-	-	-
Liquidations d'engagements	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	(45)	-	(45)	(77)	-	(77)
Variations de périmètre	-	-	-	26	-	26
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE RÉGIME EN FIN D'EXERCICE	5 645	-	5 645	5 259	-	5 259
Valeur actuelle des avantages financés	4 844	-	4 844	5 335	-	5 335
Juste valeur des actifs de régime	5 645	-	5 645	5 259	-	5 259
Déficit/(surplus) des avantages financés	(801)	-	(801)	77	-	77
Valeur actuelle des avantages non financés	121	147	268	104	145	249
Effet de plafonnement des actifs de régime (incluant l'impact d'IFRIC 14)	9	-	9	15	-	15
(ACTIF)/PASSIF NET COMPTABILISÉ	(671)	147	(524)	196	145	341

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

	Valeurs actuarielles des avantages cumulés		Juste valeur des actifs de régime		Limitation des actifs de couverture		Provision au passif		Montant reconnu à l'actif	
	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%	(en millions d'euros)	%
Au 30.06.2020										
Royaume-Uni	4 326	77 %	4 456	85 %	0	0 %	118	20 %	(249)	94 %
États-Unis	405	7 %	255	5 %	0	0 %	149	25 %	0	0 %
Canada	280	5 %	268	5 %	15	100 %	42	7 %	(15)	6 %
Irlande	292	5 %	186	4 %	0	0 %	106	18 %	0	0 %
France	129	2 %	12	0 %	0	0 %	117	19 %	0	0 %
Autres pays	152	3 %	80	2 %	0	0 %	73	12 %	(1)	0 %
TOTAL	5 584	100 %	5 259	100 %	(15)	100 %	605	100 %	(265)	100 %

Les actifs des fonds de pension sont répartis selon les différentes classes d'actifs (obligations, actions, etc.) de la manière suivante :

Composition des actifs de régime	30.06.2019		30.06.2020	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux
Actions	11 %	Non applicable	10 %	Non applicable
Obligations	43 %	Non applicable	10 %	Non applicable
Autres placements monétaires	1 %	Non applicable	1 %	Non applicable
Actifs immobiliers	3 %	Non applicable	2 %	Non applicable
Autres	42 %	Non applicable	77 %	Non applicable
TOTAL	100 %	NON APPLICABLE	100 %	NON APPLICABLE

Au 30 juin 2020, les actifs de nature « Autres » incluent notamment la valeur de la police d'assurance souscrite avec Rothesay Life couvrant les engagements assurés dans le cadre de l'opération de *buy-in*.

Les cotisations qui seront versées par le Groupe sur l'exercice 2020/21 au titre des avantages préfinancés sont estimées à 51 millions d'euros.

Les prestations à verser au titre des régimes à prestations définies au cours des 10 prochaines années se décomposent ainsi :

Prestations à verser dans les 10 prochaines années <i>En millions d'euros</i>	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
2021		8
2022		8
2023		8
2024		8
2025		8
2026/30	1 503	39

Au 30 juin 2019 et 30 juin 2020, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des régimes de retraite et avantages assimilés sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles des engagements	30.06.2019		30.06.2020	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	2,35 %	2,98 %	1,65 %	2,94 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,26 %	Non applicable	3,15 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,63 %	3,05 %	2,46 %	2,62 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	6,06 %	Non applicable	5,72 %
• Taux ultime	Non applicable	4,69 %	Non applicable	4,64 %

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Hypothèses actuarielles de la charge de l'exercice	30.06.2019		30.06.2020	
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux	Engagements de retraite	Frais de santé & autres avantages sociaux
Taux d'actualisation	2,78 %	3,40 %	2,35 %	2,98 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,29 %	Non applicable	3,26 %	Non applicable
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,60 %	3,16 %	2,63 %	3,05 %
Taux de progression des dépenses de santé				
• Taux initial	Non applicable	6,22 %	Non applicable	6,06 %
• Taux ultime	Non applicable	4,61 %	Non applicable	4,69 %

Hypothèses actuarielles au 30.06.2020 (engagements de retraite et autres) Par zone	30.06.2020				Autres pays hors zone Euro
	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Pays de la zone Euro	
Taux d'actualisation	1,53 %	2,55 %	2,87 %	1,08 %	3,59 %
Taux de revalorisation moyen des rentes	3,29 %	Non applicable	Non applicable	1,55 %	1,85 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	2,19 %	2,98 %	3,00 %	2,37 %	2,08 %
Taux de progression des dépenses de santé					
• Taux initial	5,50 %	6,18 %	5,18 %	3,50 %	Non applicable
• Taux ultime	5,50 %	4,50 %	4,50 %	3,50 %	Non applicable

Pour la zone Euro, le taux d'actualisation utilisé selon la durée des engagements est de :

- taux court terme (3-5 ans) : de 0,5 % à 1 % ;
- taux moyen terme (5-10 ans) : de 1 % à 1,25 % ;
- taux long terme (plus de 10 ans) : de 1,00 % à 1,50 %.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie (si disponibles) ou d'État ayant une maturité compatible avec la durée estimée des engagements.

Le taux de rendement attendu des actifs correspond au taux d'actualisation, en accord avec la norme IAS 19.

La sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2020		Total
	Engagements de retraite	Frais de santé & autres engagements sociaux	
Engagements au 30.06.2020	5 440	145	5 584
Engagements au 30.06.2020 avec une baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	5 910	154	6 064
Engagements au 30.06.2020 avec une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	5 024	136	5 160

Les effets d'une variation des taux d'augmentation des frais médicaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Au titre des avantages médicaux postérieurs à l'emploi En millions d'euros	Effet de la variation		
	Avec taux actuel	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Sur la valeur actuelle des avantages cumulés au 30.06.2020	114	12	(10)
Sur la charge de l'exercice 2019/20	5	0	0

Les écarts d'expérience sur les engagements et les actifs de couverture sont détaillés ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2020	
	Engagements de retraite	Frais de santé et autres engagements sociaux
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des engagements	(11)	7
Pourcentage par rapport aux engagements	- 0,2 %	4,6 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses financières des engagements	568	0
Pourcentage par rapport aux engagements	10,4 %	- 0,3 %
Montants des pertes ou (gains) d'hypothèses démographiques des engagements	84	0
Pourcentage par rapport aux engagements	1,5 %	- 0,2 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience des actifs de couverture	269	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	5,1 %	0,0 %
Montants des pertes ou (gains) d'expérience sur la limitation d'actifs	6	-
Pourcentage par rapport aux actifs de couverture	0,1 %	0,0 %
Duration moyenne	16,28	12,78

Note 4.8 Passifs financiers

La norme IFRS 9 portant sur les instruments financiers a remplacé la norme IAS 39 à compter du 1^{er} juillet 2018. La norme IAS 32 est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2004. La norme IFRS 7 est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2007. Son amendement approuvé par l'Union européenne le 22 novembre 2011 est appliqué à compter du 1^{er} juillet 2011.

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif. Ce calcul inclut tous les frais et commissions prévus au contrat entre les parties. Selon cette méthode, les frais directement attribuables à l'acquisition de la dette financière sont comptabilisés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif et au passif du bilan et figurant dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque, de la caisse, des dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des Sicav et fonds communs de placement monétaires soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, d'une durée inférieure à trois mois. Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

IFRS 16 « Contrats de location »

Le Groupe détermine si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location lorsqu'il confère, à la date d'entrée en vigueur du contrat, le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

La dette locative est initialement calculée sur la base de la valeur actualisée des paiements futurs relatifs aux contrats. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt du Groupe auquel est ajouté un *spread* pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays, et sont estimés dans chaque devise à partir d'éléments de marché disponibles. Ils tiennent compte de la durée des contrats. Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat.

La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond à la durée non résiliable du contrat, sauf s'il est raisonnablement certain que le Groupe exercera une option de renouvellement au-delà de cette période. La probabilité d'exercice d'une option est déterminée contrat par contrat en tenant compte des intentions du Management. Cette dette est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les contrats de location sont comptabilisés dans le bilan, dès la date de commencement du contrat. Ils sont présentés en « dettes locatives » au passif avec inscription à l'actif en « immobilisations corporelles » selon la nature de l'actif sous-jacent (cf. Note 4.1 – *Immobilisations corporelles*). Les dettes locatives sont réparties en part courante et non courante sur la base des paiements futurs attendus.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées selon l'utilisation de l'actif sous-jacent et les charges d'intérêt sont présentées dans le résultat financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les remboursements de dette locative sont présentés sous la rubrique « remboursements d'emprunts locatifs » au sein des flux de financement, et les paiements d'intérêts sont présentés dans la rubrique « intérêts financiers versés » au sein des flux d'exploitation.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer IFRS 16 aux contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire à neuf ou de courte durée. Ces contrats sont comptabilisés directement en charges.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des dettes locatives et des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

1. Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité

En millions d'euros	30.06.2019			30.06.2020		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires	944	6 071	7 015	723	8 599	9 322
Crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-
Titres négociables à court terme	-	-	-	299	-	299
Autres emprunts et dettes financières	177	363	540	81	192	273
Autres passifs financiers	177	363	540	380	192	572
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1 121	6 434	7 555	1 103	8 791	9 894
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	-	(13)	(13)	(3)	(40)	(44)
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	-	2	2	-	-	-
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	-	(12)	(12)	(3)	(40)	(44)
Instruments dérivés actifs en couverture d'investissement net	-	-	-	-	(13)	(13)
Instruments dérivés passifs en couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés en couverture d'investissement net	-	-	-	-	(13)	(13)
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'actifs nets	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs en couverture économique d'actifs nets	0	-	0	-	-	-
Instruments dérivés en couverture économique d'actifs nets	0	-	0	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURES	1 121	6 422	7 543	1 100	8 737	9 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(923)	-	(923)	(1 935)	-	(1 935)
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES LOCATIVES	198	6 422	6 620	(835)	8 737	7 902
Dettes locatives*				88	433	522
ENDETTEMENT FINANCIER NET	198	6 422	6 620	(747)	9 171	8 424

* Les dettes locatives au 30 juin 2020 incluent les contrats précédemment qualifiés de location financement. Au 30 juin 2019, ces passifs s'élevaient à 28 millions d'euros et étaient présentés au sein des « Autres emprunts et dettes financières ».

L'analyse de l'évolution de l'endettement financier net en fonction des variations cash et non-cash est décrite ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2019	Variations des flux de trésorerie		Variations des flux sans impact sur la trésorerie			30.06.2020
		Flux totaux de trésorerie	Périmètre	Effet de change	Variation de la juste valeur	Autres	
Emprunt obligataires	7 015	2 211	-	67	29	-	9 322
Crédit syndiqué	-	-	-	-	-	-	-
Titres négociables à court terme	-	299	-	-	-	-	299
Autres emprunts et dettes financières	540	(241)	-	(1)	-	(24)	273
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	7 555	2 269	-	66	29	(24)	9 894
Instruments dérivés actifs en couverture de juste valeur	(13)	-	-	-	(30)	-	(44)
Instruments dérivés passifs en couverture de juste valeur	2	-	-	-	(2)	-	-
Instruments dérivés en couverture de juste valeur	(12)	-	-	-	(32)	-	(44)
Instruments dérivés actifs en couverture économique d'actifs nets	-	-	-	(13)	-	-	(13)
Instruments dérivés en couverture économique d'actifs nets	-	-	-	(13)	-	-	(13)
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURES	7 543	2 269	-	53	(3)	(24)	9 837
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(923)	(1 045)	-	32	-	-	(1 935)
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES LOCATIVES	6 620	1 224	-	85	(3)	(24)	7 902
Dettes locatives*	-	(112)	-	8	-	627	522
ENDETTEMENT FINANCIER NET	6 620	1 111	-	93	(3)	602	8 424

* Les dettes locatives au 30 juin 2020 incluent les contrats précédemment qualifiés de location financement. Au 30 juin 2019, ces passifs s'élevaient à 28 millions d'euros et étaient présentés au sein des « Autres emprunts et dettes financières ».

2. Répartition de l'endettement hors dettes locatives par devise avant et après prise en compte des instruments de couverture de change au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020

Au 30.06.2019 <i>En millions d'euros</i>	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	3 033	540	3 573	(243)	3 330	47 %	50 %
USD	4 471	(326)	4 145	(60)	4 085	55 %	62 %
GBP	6	(3)	3	(48)	(45)	0 %	- 1 %
SEK	8	-	8	(18)	(10)	0 %	0 %
Autres devises	37	(223)	(186)	(555)	(740)	- 2 %	- 11 %
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	7 555	(12)	7 543	(923)	6 620	100 %	100 %

Au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>	Endettement financier brut	Incidence des couvertures	Dettes après couverture	Disponibilités	Dettes nettes après couverture	% dette après couverture	% dette nette après couverture
EUR	5 635	(515)	5 120	(1 322)	3 797	52 %	48 %
USD	4 214	621	4 835	(60)	4 774	49 %	60 %
GBP	-	(96)	(96)	(37)	(134)	- 1 %	- 2 %
SEK	3	(124)	(122)	(31)	(152)	- 1 %	- 2 %
Autres devises	42	58	101	(485)	(384)	1 %	- 5 %
ENDETTEMENT FINANCIER PAR DEVISE	9 894	(57)	9 837	(1 935)	7 902	100 %	100 %

3. Répartition de la dette hors dettes locatives à taux fixe/taux variable avant et après prise en compte des instruments de couverture de taux au 30 juin 2019 et 30 juin 2020

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019				30.06.2020			
	Dettes avant couverture		Dettes après couverture		Dettes avant couverture		Dettes après couverture	
Dettes fixes	6 871	91 %	6 168	82 %	9 146	93 %	8 431	86 %
Dettes variables encadrées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes variables	672	9 %	1 375	18 %	691	7 %	1 406	14 %
ENDETTEMENT FINANCIER APRÈS COUVERTURE PAR NATURE DE TAUX	7 543	100 %	7 543	100 %	9 837	100 %	9 837	100 %

Au 30 juin 2020 avant toute couverture, 93 % de la dette brute du Groupe est à taux fixe et 7 % à taux variable. Après couverture, la part à taux variable est de 14 %.

4. Échéancier des passifs financiers au 30 juin 2020

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020.

Au 30.06.2019 <i>En millions d'euros</i>	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	-	(7 499)	(33)	(995)	(1 070)	(1 593)	(718)	(515)	(2 574)
Intérêts	-	(1 671)	(125)	(128)	(237)	(179)	(105)	(90)	(806)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(7 555)	(9 170)	(159)	(1 124)	(1 307)	(1 772)	(823)	(605)	(3 380)
Cross currency swaps	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	(21)	(23)	(7)	(6)	(4)	(1)	(1)	(1)	(3)
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS	(21)	(23)	(7)	(6)	(4)	(1)	(1)	(1)	(3)
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(7 575)	(9 193)	(165)	(1 130)	(1 311)	(1 774)	(825)	(607)	(3 383)

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>	Valeur au bilan	Flux contractuels	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Nominal	-	(9 804)	(336)	(673)	(1 378)	(753)	(1 038)	(1 688)	(3 939)
Intérêts	-	(1 740)	(119)	(127)	(217)	(142)	(127)	(118)	(862)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(9 894)	(11 544)	(455)	(799)	(1 595)	(895)	(1 165)	(1 806)	(4 801)
DETTES LOCATIVES	(522)	(599)	(40)	(49)	(97)	(75)	(56)	(49)	(233)
<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à payer	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés passifs	(24)	(25)	(23)	(2)	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS	(24)	(25)	(23)	(2)	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	(10 440)	(12 169)	(518)	(851)	(1 692)	(970)	(1 221)	(1 854)	(5 034)

5. Lignes de crédit

Au 30 juin 2020, les lignes de crédit sont principalement composées du crédit syndiqué multidevises de 2 500 millions d'euros et d'une ligne bilatérale de 600 millions d'euros. Ces lignes de crédit ne font pas l'objet de tirages.

6. Emprunts obligataires

Montant nominal	Taux d'intérêt	Date d'émission	Échéance	Valeur au bilan au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>
250 MEUR	1,13 %	27.04.2020	07.04.2025	254
250 MEUR	1,75 %	27.04.2020	08.04.2030	266
750 MEUR	1,13 %	01.04.2020	07.04.2025	745
750 MEUR	1,75 %	01.04.2020	08.04.2030	747
500 MEUR	0,00 %	24.10.2019	24.10.2023	498
500 MEUR	0,50 %	24.10.2019	24.10.2027	498
500 MEUR	0,88 %	24.10.2019	24.10.2031	495
500 MUSD	5,75 %	07.04.2011	07.04.2021	451
201 MUSD	Marge + Libor 6 mois	26.01.2016	26.01.2021	182
1 500 MUSD	4,45 %	25.10.2011	15.01.2022	1 367
800 MUSD	4,25 %	12.01.2012	15.07.2022	748
500 MEUR	1,88 %	28.09.2015	28.09.2023	501
650 MEUR	2,13 %	29.09.2014	27.09.2024	658
600 MEUR	1,50 %	17.05.2016	18.05.2026	599
600 MUSD	3,25 %	08.06.2016	08.06.2026	547
850 MUSD	5,50 %	12.01.2012	15.01.2042	765
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES				9 322

7. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation.

Les montants compensés au bilan ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement

si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention de régler le montant net. Les actifs et passifs compensés proviennent du *cash pooling* multidevise mis en place au sein du Groupe.

Au 30.06.2019 <i>En millions d'euros</i>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 044	(121)	923	-	-	-
Passif						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	661	(121)	540	-	-	-

Au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions cadres de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets selon la norme IFRS 7
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 125	(190)	1 935	-	-	-
Passif						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	786	(190)	596	-	-	-

Note 4.9 Instruments financiers**1. Juste valeur des instruments financiers**

<i>En millions d'euros</i>	Ventilation par classification comptable					30.06.2019	
	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Instruments de capitaux propres	Niveaux 1 et 3	-	194	-	-	194	194
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	128	-	128	128
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	1 226	-	1 226	1 226
Autres actifs courants		-	-	359	-	359	359
Instruments dérivés actifs	Niveau 2	25	-	-	-	25	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	923	-	-	-	923	923
Passif							
Emprunts obligataires		-	-	-	7 015	7 015	7 229
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	512	512	512
Emprunts sur opérations de crédit-bail		-	-	-	28	28	28
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	21	-	-	-	21	21

En millions d'euros	Ventilation par classification comptable				30.06.2020		
	Niveau d'évaluation	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif							
Instruments de capitaux propres	Niveaux 1 et 3	-	93	-	-	93	93
Cautions, dépôts, prêts et créances sur participations		-	-	156	-	156	156
Créances clients et autres créances opérationnelles		-	-	906	-	906	906
Autres actifs courants	Niveau 2	-	-	323	-	323	323
Instruments dérivés actifs	Niveau 1	66	-	-	-	66	66
Trésorerie et équivalent de trésorerie		1 935	-	-	-	1 935	1 935
Passif							
Emprunts obligataires		-	-	-	9 322	9 322	9 749
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-	-	572	572	572
Dettes locatives		-	-	-	522	522	522
Instruments dérivés passifs	Niveau 2	24	-	-	-	24	24

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable ;
- emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur en utilisant le cours de cotation ;
- autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;
- instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

Les niveaux de hiérarchie des justes valeurs suivants sont définis conformément à la norme révisée IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée grâce à des données de marché observables (autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1) ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

En application de la norme IFRS 13, les dérivés ont été valorisés en prenant en compte le calcul de la *credit valuation adjustment* (CVA) et de la *debt valuation adjustment* (DVA). L'évaluation est basée sur les données historiques (*rating* de nos banques contreparties et probabilité de défaut). Au 30 juin 2020, l'impact est non significatif.

2. Gestion des risques

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction des Financements et de la Trésorerie. Rattachée à la Direction Financière du Groupe, elle supervise l'ensemble des expositions financières et traite ou valide toutes les opérations de financement, placement et couverture, dans le cadre d'un programme accepté par la Direction Générale.

Tous les instruments financiers utilisés couvrent des transactions existantes, prévisionnelles ou des investissements. Ils sont contractés avec un nombre limité de contreparties disposant d'une notation de premier rang.

Gestion du risque de liquidité

Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de la réponse au virus Covid-19 auront des répercussions importantes sur les résultats et la trésorerie du Groupe. Pernod Ricard a pris toutes les mesures de précaution pour se garantir une liquidité suffisante afin de faire face à ses besoins.

Au 30 juin 2020, la trésorerie du Groupe s'élève à 1 935 millions d'euros (comparée à 923 millions d'euros au 30 juin 2019) auxquels s'ajoute un montant de 3 360 millions d'euros de lignes de crédit bancaire renouvelable à moyen terme confirmées et non utilisées. Le financement du Groupe est assuré par un endettement à long terme (emprunts bancaires et obligataires), des financements court terme (titres négociables à court terme et découverts bancaires), ainsi que les programmes d'affacturage et de titrisation, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de son activité. Le Groupe a par ailleurs mis en place en mai 2020 un Programme EMTN (*Euro Medium Term Note*) de 7 milliards d'euros. L'endettement financier court terme du Groupe après couvertures s'élève à 1 100 millions d'euros au 30 juin 2020 (contre 1 121 millions d'euros au 30 juin 2019).

Bien que le Groupe n'identifie pas d'autre besoin significatif, dans un contexte économique incertain, il ne peut pas être totalement garanti que le Groupe puisse continuer à accéder aux financements ou refinancements nécessaires à son exploitation courante et à ses investissements à des conditions satisfaisantes.

Les notations de crédit à long et court termes sollicitées par Perno Ricard auprès des agences de notation sont respectivement Baa1/P2 chez Moody's et BBB+/A2 chez Standard & Poor's.

Les documentations de crédit bancaire et obligataire prévoient des engagements et un ratio financier qui, s'ils ne sont pas respectés, pourraient donner lieu à une accélération des remboursements. Au 30 juin 2020, le Groupe respecte le ratio auquel il est soumis dans le cadre de son crédit syndiqué : ratio de solvabilité (Dettes Nette totale convertie au taux moyen/EBITDA consolidé) inférieur ou égal à 5,25.

Par ailleurs, bien que les excédents de trésorerie du Groupe soient placés, pour une très large majorité, auprès de succursales de banques bénéficiant des meilleures notations, il ne peut pas être exclu que les placements du Groupe perdent une partie de leur liquidité et/ou de leur valeur.

Le système de contrôle des changes en place dans certains pays limite les capacités d'utilisation du cash par le Groupe (impossibilité de placement auprès du Groupe) et, dans certains cas, retarde les possibilités de paiement de dividendes (nécessité d'une autorisation administrative notamment à Cuba). Au 30 juin 2020, le montant de la trésorerie à disponibilité ralentie s'élève à 135 millions d'euros dont 131 millions d'euros s'agissant de Cuba.

Les clauses particulières des contrats de financement ainsi que l'échéancier des passifs financiers sont respectivement présentés dans la partie « Contrats importants » du rapport de gestion et dans la Note 4.8 – *Passifs financiers* de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion du risque de change

Le Groupe, consolidant ses états financiers en euro, est exposé aux fluctuations contre l'euro des devises dans lesquelles sont libellés ses actifs et passifs (risque patrimonial) et sont réalisées ses opérations (risques de transaction et de conversion des résultats).

Si certaines stratégies de couverture permettent de limiter les expositions, il n'y a pas de protection absolue contre l'impact des variations de change.

En matière de risque de change patrimonial, la mise en place de financements d'actifs en devises étrangères acquis par le Groupe dans la même devise permet de créer une couverture naturelle. Ce principe a été mis en œuvre lors de l'acquisition des actifs de Seagram, d'Allied Domecq et de Vin&Sprit via la mise en place d'une partie de la dette libellée en dollar américain reflétant l'importance des cash flows générés en dollar ou devises liées.

La variation des devises par rapport à l'euro (notamment le dollar américain) peut impacter le montant nominal des dettes et le montant des frais financiers publiés dans les comptes consolidés en euro et détériorer le résultat du Groupe.

En matière de risque de change opérationnel, le Groupe est confronté, de par son exposition internationale, à des risques de change liés à des transactions opérées par des filiales dans une monnaie différente de leur monnaie de fonctionnement (risque comptable de transaction).

La politique du Groupe est, sauf exception, de facturer les clients finaux dans la devise fonctionnelle de l'entité distributrice. Les expositions de change liées aux facturations intragroupe entre les filiales productrices et distributrices sont gérées dans le cadre d'un processus mensuel de centralisation et de compensation auquel participe la majorité des pays dont les devises sont librement convertibles et transférables et dont la législation interne autorise la participation. Ce système couvre les expositions nettes via des opérations de change à terme.

Le risque résiduel est couvert en partie par des instruments financiers dérivés (achats à terme, ventes à terme ou achats d'options) destinés à couvrir des créances et des dettes hors Groupe, certaines ou hautement probables.

Par ailleurs, le Groupe peut mettre en place des couvertures fermes ou optionnelles visant à réduire l'impact de la variation des changes sur ses activités opérationnelles dans certaines Sociétés de Marques réalisant des achats importants dans une devise autre que l'euro, notamment l'USD, le GBP et le SEK ou afin de sécuriser la remontée des dividendes.

Gestion des risques de taux

Au 30 juin 2020, la dette du groupe Perno Ricard est composée de dettes à taux variables (essentiellement des Titres négociables à court terme et autres crédits bancaires) et de dettes à taux fixes (essentiellement des dettes obligataires) auxquelles il convient de rajouter un portefeuille de couverture comprenant des swaps en dollar américain.

Le Groupe ne peut garantir ni que ces couvertures s'avéreront suffisantes ni qu'il sera en mesure de les maintenir à des conditions acceptables.

Échéancier de la dette et des couvertures à taux variable EUR (valeur notionnelle en millions d'euros)

Au 30.06.2020 En millions d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	1 322	-	-	1 322
Total passifs à taux variable	(328)	3	0	(325)
POSITION NETTE VARIABLE AVANT COUVERTURE	995	3	0	998
Instruments financiers dérivés	502	13	-	515
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	1 497	16	0	1 513

Échéancier de la dette et des couvertures à taux variable USD (valeur notionnelle en millions d'euros)

Au 30.06.2020 En millions d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	60	-	-	60
Total passifs à taux variable	(251)	(147)	-	(398)
POSITION NETTE VARIABLE AVANT COUVERTURE	(190)	(147)	-	(337)
Instruments financiers dérivés	(661)	(509)	(164)	(1 335)
POSITION NETTE VARIABLE APRÈS COUVERTURE	(851)	(656)	(164)	(1 672)

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur le compte de résultat)

Une hausse ou une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) conduirait à une augmentation ou une diminution de 8 millions d'euros du coût de la dette financière nette.

Analyse de sensibilité des instruments financiers au risque de taux (impact sur les capitaux propres)

Une variation relative de plus ou moins 50 points de base des taux d'intérêt (USD et EUR) générerait, sur les capitaux propres, un gain ou une perte de l'ordre de 0,5 million d'euros liés à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (swaps).

Analyse de sensibilité des instruments financiers en couverture des risques sur les matières premières agricoles (impact sur les capitaux propres)

Au 30 juin 2020, la sensibilité du portefeuille est non significative.

Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe pourrait être exposé sur des placements de trésorerie, des valeurs d'instruments de couverture ou la disponibilité de financements confirmés non tirés en cas de défaillance d'une contrepartie. Afin de limiter cette exposition, le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties en fonction de plusieurs critères, dont les notations d'agences et selon les échéances des transactions.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que cette sélection rigoureuse est suffisante pour protéger le Groupe contre ce type de risque, en particulier dans l'environnement économique actuel.

Note 4.10 Dérivés de taux, dérivés de change et dérivés de matières premières

En application de la norme IFRS 9 révisée « Instruments financiers », tous les instruments dérivés doivent être reflétés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base de modèles d'évaluation reconnus sur le marché ou de cotations externes d'établissements financiers.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert, pour le risque couvert, sont enregistrées en résultat sur la même période. Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie « efficace » du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie « inefficace » du dérivé est enregistrée directement en résultat. Si l'instrument dérivé est désigné comme une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère, la variation de valeur de la partie « efficace » de l'instrument dérivé est enregistrée dans les capitaux propres et la variation de la partie considérée comme « inefficace » est comptabilisée en résultat.

Instruments de couverture (par catégorie de risques et nature de couverture)

Type de couverture au 30.06.2019 <i>En millions d'euros</i>	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats			Juste valeur		
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur						13	2
Couverture de risque de taux	Swaps	-	879	176	1 054	13	2
Couverture de risque de change et de taux	Cross currency swaps	-	-	-	-	-	-
Couverture en investissement net							
Couverture de risque de change	NDF & FX options	130	-	-	130	-	-
Couverture de risque de change et de taux	Cross currency swaps	-	-	-	-	-	-
Couverture économique d'actifs nets							
Couverture de risque de change et de taux	Cross currency swaps	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS INCLUS DANS LE CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET						13	2
Couverture de flux de trésorerie						3	4
Couverture de risque de taux	Swaps	-	176	-	176	-	3
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change	139	38	-	177	1	1
Couverture de risque de matières premières	Forward	12	3	-	15	2	0
Hors comptabilité de couverture						9	15
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	Swaps de change & FX Forward	1 424	-	-	1 424	4	5
Couverture de risque de taux	Swaps	-	1 230	-	1 230	4	11
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS						25	21
TOTAL NON COURANT						20	16
TOTAL COURANT						6	5

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Type de couverture au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>	Description de l'instrument financier	Montant notionnel des contrats			Juste valeur		
		< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total	Actif	Passif
Couverture de juste valeur						44	-
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	357	536	179	1 072	44	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture en investissement net						13	-
Couverture de risque de change	<i>FX Forwards</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	460	-	460	13	-
Couverture économique d'actifs nets							
Couverture de risque de change et de taux	<i>Cross currency swaps</i>	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DÉRIVÉS INCLUS DANS LE CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET						57	-
Couverture de flux de trésorerie						0	3
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	179	-	-	179	-	3
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change & FX Forwards & FX Options</i>	38	-	-	38	0	0
Couverture de risque de matières premières	<i>Swaps</i>	7	2	-	9	0	0
Hors comptabilité de couverture						9	21
Couverture de risque de change sur les financements intragroupes et couvertures opérationnelles	<i>Swaps de change & FX Forward</i>	1 821	-	-	1 821	4	10
Couverture de risque de taux	<i>Swaps</i>	1 250	-	-	1 250	5	11
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS						66	24
TOTAL NON COURANT						54	0
TOTAL COURANT						12	24

Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des contrats. Concernant les *cross currency swaps*, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au cours traité. Pour les autres instruments, les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euro au taux de clôture. Les valeurs de marché estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés financiers et les méthodes d'évaluation appropriées selon le type d'instruments. Ces méthodes de valorisation donnent des résultats cohérents par rapport aux valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Les instruments de couverture du Groupe au 30 juin 2020 ne présentent pas d'inefficacité.

Éléments couverts (par catégorie et type de couverture)

Type de couverture au 30.06.2019 <i>En millions d'euros</i>	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
FAIR VALUE HEDGE (FVH)							
Risque de taux d'intérêt							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	-	1 069	13	2	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	4	11	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Risque de change							
Engagement ferme	-	-	-	-	-	N/A	N/A
CASH FLOW HEDGE (CFH)							
Risque de taux d'intérêt							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(3)	(2)
Arrêt de couverture	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(16)	10
Risque de change							
Couverture des ventes futures en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(1)	2
Arrêt de couverture	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	-	-
Risque de matières premières							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0
NET INVESTMENT HEDGE (NIH)							
Actifs nets couverts	-	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

N/A : Non applicable.

Type de couverture au 30.06.2020 <i>En millions d'euros</i>	Valeur comptable de l'élément couvert		Cumul des ajustements de FVH inclus dans la valeur comptable de l'élément couvert		Poste du bilan dans lequel l'élément couvert est inclus	CFH Réserves	Variation de juste valeur des dérivés CFH en OCI
	Actif	Passif	Actif	Passif			
FAIR VALUE HEDGE (FVH)							
Risque de taux d'intérêt							
Emprunts obligataires taux fixes couverts	-	1 087	44	-	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	5	11	Emprunts obligataires	N/A	N/A
Risque de change							
Engagement ferme	-	-	-	-	-	N/A	N/A
CASH FLOW HEDGE (CFH)							
Risque de taux d'intérêt							
Taux variables des emprunts obligataires	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(3)	0
Arrêt de couverture	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	(6)	11
Risque de change							
Couverture des ventes futures en devises	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0
Arrêt de couverture	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	-	-
Risque de matières premières							
Couverture de risque de matières premières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0
NET INVESTMENT HEDGE (NIH)							
Actifs nets couverts	447	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Arrêt de couverture	-	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

N/A : Non applicable.

Note 4.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants sont détaillés ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2019	30.06.2020
Dettes fiscales et sociales	636	628
Autres passifs courants	421	388
TOTAL	1 058	1 016

Les autres passifs courants au 30 juin 2020 sont principalement composés des 308 millions d'euros d'acompte sur dividendes mis en paiement le 10 juillet 2020. La majorité de ces autres passifs courants présentent une échéance inférieure à un an.

Note 4.12 Actifs destinés à être cédés et passifs liés

Les actifs destinés à être cédés correspondent essentiellement à certains actifs reçus dans le cadre de l'acquisition de la société cotée américaine Castle Brands Inc. et pour lesquels le Groupe envisage une cession dans un délai inférieur à 12 mois.

NOTE 5 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

1. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 433 millions d'euros. Sa variation se décompose comme suit :

- augmentation des stocks : + 414 millions d'euros ;
- diminution des créances d'exploitation : (261) millions d'euros ;
- augmentation des dettes d'exploitation et autres : + 197 millions d'euros ;
- autres mouvements : + 83 millions d'euros.

L'augmentation des stocks est liée à la constitution de stocks de produits à vieillissement pour répondre à la demande future.

2. Acquisitions d'immobilisations financières et d'activités

Les acquisitions d'immobilisations financières et d'activités ont généré un impact de 618 millions d'euros, principalement lié aux acquisitions de la période décrites dans la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

3. Souscription/remboursement d'emprunts

Le Groupe Pernod Ricard a procédé au cours de l'exercice à des émissions/souscriptions d'emprunts pour 3 822 millions d'euros et à des remboursements d'emprunts pour (1 553) millions d'euros. Ces mouvements correspondent principalement aux souscriptions et remboursements d'emprunts obligataires tels que décrits dans la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

Par ailleurs, le Groupe a augmenté l'encours des Titres négociables à court terme pour 299 millions d'euros.

Le Groupe a également versé 112 millions d'euros au titre de ses dettes locatives, dont 99 millions d'euros relatifs au remboursement du nominal et 13 millions d'euros relatifs à des paiements d'intérêts présentés dans les flux opérationnels.

NOTE 6 Informations complémentaires

Note 6.1 Capitaux propres

1. Capital social

Le capital social du Groupe n'a pas évolué entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020 :

	Nombre de titres	Montant <i>En millions d'euros</i>
Capital social au 30.06.2019	265 421 592	411
Capital social au 30.06.2020	265 421 592	411

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées pour une valeur nominale de 1,55 euro. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de 10 ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus

Les actions propres sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions d'autocontrôle sont cédées, toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres et ne contribue pas au résultat de la période.

Au 30 juin 2020, Pernod Ricard et ses filiales contrôlées détenaient 4 747 585 titres Pernod Ricard pour une valeur de 668 millions d'euros, dont 224 millions d'euros acquis sur la période du 21 octobre au 13 décembre 2019 et 301 millions d'euros acquis sur la période du 18 février 2020 au 6 avril 2020 au titre du programme de rachat d'actions annoncé le 28 août 2019. Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

Dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites, Pernod Ricard SA détient directement (autodétention) ou indirectement (*calls* ou options de réméré) les actions qui pourraient être attribuées en cas de levée d'option dans le cas de plans de *stock-options* ou d'atteinte de performances dans le cas d'actions gratuites.

3. Acompte sur dividende

Le Conseil d'Administration du 22 avril 2020 a décidé de verser un acompte sur dividende de 1,18 euro par action au titre de l'exercice 2019/20, soit un montant total de 308 millions d'euros. Cet acompte a été mis en paiement le 10 juillet 2020 et a été comptabilisé en autres passifs courants au bilan du 30 juin 2020.

4. Gestion du capital

Le Groupe gère son capital dans une optique d'optimisation du coût du capital et de la rentabilité pour ses actionnaires, de sécurité pour l'ensemble de ses contreparties et de maintien d'une bonne notation. Dans ce contexte, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres, autoriser des plans de paiement fondés sur actions.

5. Contrat de liquidité

Le 24 mai 2012, la société Pernod Ricard SA a confié à la société Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité pour une durée de 12 mois avec effet au 1^{er} juin 2012. Il est renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois. Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers et approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, a été affectée la somme de 5 millions d'euros.

Note 6.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe applique la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux transactions dont le paiement et le règlement sont fondés sur des actions.

En application de cette norme, les options de souscription ou d'achat d'actions et les actions de performance accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette juste valeur a été déterminée en utilisant des modèles de valorisation en fonction des caractéristiques du plan et des données de marché à la date d'attribution et sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction du Groupe.

Description des plans de rémunération basée sur actions

Le Groupe accorde aux cadres à haut niveau de responsabilité, aux cadres clés du Groupe et aux Managers à potentiel des plans de *stock-options* et d'actions de performance. Tous les plans sont dénoués en actions (*equity-settled*).

Au cours de l'exercice 2019/20, trois plans d'attribution ont été mis en place le 8 novembre 2019 :

- un plan de *stock-options* incluant une condition de performance basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 8 novembre 2019 au 8 novembre 2022 inclus (3 ans) et une condition de présence à 4 ans ;

- un plan d'actions de performance incluant un critère basé sur la moyenne du niveau d'atteinte du Résultat Opérationnel Courant par rapport au budget, évalué sur trois exercices consécutifs incluant celui au cours duquel les actions ont été attribuées et une condition de présence à l'acquisition (4 ans) ;
- un plan d'actions de performance incluant une condition de performance basée sur le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 8 novembre 2019 au 8 novembre 2022 inclus (3 ans) et une condition de présence à 4 ans.

Stock-options	Nature des options	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat (en euros)	Options en circulation au 30.06.20	Charge de stock-options pour l'exercice 2019/20 (en milliers d'euros)
Plan du 06.11.2015	Achat	Avec condition	161	07.11.2019	06.11.2023	102,80 €	114 893	389
Plan du 17.11.2016	Achat	Avec condition	16	18.11.2020	17.11.2024	105,81 €	124 502	571
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec condition	15	10.11.2021	09.11.2025	126,53 €	124 050	587
Plan du 21.11.2018	Achat	Avec condition	15	22.11.2022	21.11.2026	137,78 €	109 492	577
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	14	09.11.2023	08.11.2027	162,79 €	131 864	518

(1) Total shareholder return.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Actions de performance	Nature des actions	Présence de condition de performance	Nombre de bénéficiaires	Acquisition des actions à partir de	Disposition des actions à partir de	Actions en circulation au 30.06.2020	Charge d'actions pour l'exercice 2019/20 (en milliers d'euros)
Plan du 06.11.2015	Gratuites	Avec conditions	1 006	07.11.2019	07.11.2019	0	2 611
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Avec conditions	997	18.11.2020	18.11.2020	366 417	7 368
				33 % 18.11.2017	33 % 18.11.2019		
				33 % 18.11.2018	33 % 18.11.2020		
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Sans condition	6	33 % 18.11.2019	33 % 18.11.2021	0	0 ⁽¹⁾
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	1 000	10.11.2021	10.11.2021	200 523	112 ⁽²⁾
Plan du 21.11.2018	Gratuites	Avec conditions	958	22.11.2022	22.11.2022	208 312	3 876 ⁽²⁾
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec conditions	820	09.11.2023	09.11.2023	175 706	3 735 ⁽²⁾

(1) Pour ce plan, le Groupe a pris la décision de reconnaître exceptionnellement l'intégralité de la charge sur l'année 2016/17.

(2) Quantité d'actions en circulation et charges d'actions tenant compte de l'atteinte ajustée de la condition de performance pour le plan 2017 et du plafonnement de l'acquisition définitive des actions au titre des plans 2018 et 2019 à 66 %, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des rémunérations et dans le respect des règlements des plans.

L'historique des plans de stock-options non encore expirés est présenté dans la partie « Gouvernement d'entreprise et contrôle interne » du document d'enregistrement universel.

Au global, pour le plan d'options déjà acquis, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 114 893 options dont la durée de vie résiduelle moyenne est de trois ans et trois mois.

Le Groupe a constaté une charge de 2,6 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des cinq plans de stock-options en cours d'acquisition au 30 juin 2020, ainsi qu'une charge de 17,7 millions d'euros au titre des cinq plans d'actions de performance.

Charges annuelles En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Stock-options – en contrepartie des capitaux propres	3	3
Actions de performance et actions gratuites – en contrepartie des capitaux propres	33	18
CHARGES ANNUELLES TOTALES	36	20

L'évolution des options/actions en circulation sur l'exercice (période 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020) est décrite ci-dessous :

	Nature des options	Présence de condition de performance	Options en circulation au 30.06.2019	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Exercées pendant la période	Expirées pendant la période	Options en circulation au 30.06.2020
Plan du 06.11.2015	Achat	Avec condition	182 507	0	0	67 614	0	114 893
Plan du 17.11.2016	Achat	Avec condition	150 008	0	25 506	0	0	124 502
Plan du 09.11.2017	Achat	Avec condition	124 050	0	0	0	0	124 050
Plan du 21.11.2018	Achat	Avec condition	109 492	0	0	0	0	109 492
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	0	131 864	0	0	0	131 864

	Nature des actions	Présence de condition de performance	Actions en circulation au 30.06.2019	Attribuées pendant la période	Annulées pendant la période	Transférées pendant la période	Expirées pendant la période	Actions en circulation au 30.06.2020
Plan du 06.11.2015	Gratuites	Avec conditions	337 828	0	8 510	329 318	0	0
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Avec conditions	406 026	0	38 869	740	0	366 417
Plan du 17.11.2016	Gratuites	Sans condition	24 853	0	0	24 853	0	0
Plan du 09.11.2017	Gratuites	Avec conditions	348 742	0	147 627	592	0	200 523 ⁽¹⁾
Plan du 21.11.2018	Gratuites	Avec conditions	336 069	0	127 212	545	0	208 312 ⁽¹⁾
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec conditions	N/A	269 474	93 475	293	0	175 706 ⁽¹⁾

N/A: Non applicable.

(1) Quantité d'actions en circulation et charges d'actions tenant compte de l'atteinte ajustée de la condition de performance pour le plan 2017 et du plafonnement de l'acquisition définitive des actions au titre des plans 2018 et 2019 à 66 %, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des rémunérations et dans le respect des règlements des plans.

Le prix d'exercice moyen des options qui ont été exercées durant l'exercice 2019/20 s'élève à 102,80 euros.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des justes valeurs des options et actions attribuées sur l'exercice avec le modèle binomial ou Monte Carlo ainsi que les termes d'attribution des options/des actions sont détaillés ci-dessous :

	Nature des options/ actions	Présence de condition de performance	Cours de l'action à l'origine (en euros) ⁽¹⁾	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité attendue	Taux de dividende attendu	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur IFRS 2 (en euros)
Plan du 08.11.2019	Achat	Avec condition	167,40	162,79	19,70 %	2,14 %	0,10 %	24,4
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec condition	167,40	N/A	19,10 %	2,14 %	0,00 %	95,14
Plan du 08.11.2019	Gratuites	Avec condition	167,40	N/A	N/A	2,14 %	N/A	153,67

N/A : Non applicable.

(1) Cours de clôture de Bourse en date d'attribution.

Les justes valeurs sont figées à la mise en place de chaque plan et elles ne varient pas selon les années. Aussi présentons-nous ici uniquement les valeurs relatives aux plans attribués au cours de l'exercice 2019/20 (les informations relatives aux plans antérieurs sont disponibles dans les précédents documents de référence).

Depuis 2012, l'hypothèse de volatilité attendue des plans est basée sur une approche multicritère prenant en considération :

- la volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options ;
- la volatilité implicite calculée à partir des options disponibles sur le marché financier.

La possibilité d'un exercice avant maturité des options a été prise en compte dans le modèle d'évaluation des plans de *stock-options* en reflétant via une hypothèse le comportement de bénéficiaires quant aux exercices anticipés (avant la maturité). En 2017, un nouveau profil d'exercice des options a été défini afin de remplacer celui établi en 2010. Il est considéré que 30 %, 40 % et 30 % des options seraient exercées dès que le cours de l'action atteindrait respectivement 120 %, 150 % et 180 % du prix d'exercice. Cette hypothèse se fonde sur une analyse récente des comportements observés sur les plans attribués avant 2017.

Les options attribuées le 8 novembre 2019 sont toutes conditionnées au positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs :

les *stock-options* seront préacquises le 8 novembre 2022 sous réserve que le positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) soit égal ou supérieur à la 7^e position sur 13 (le nombre sera déterminé par palier en fonction du niveau de performance atteint). L'acquisition sera définitive si la condition de présence est validée au 8 novembre 2023.

Deux plans d'actions de performance ont été attribués le 8 novembre 2019. Dans l'un des cas, la juste valeur correspond, entre autres, au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition (soit quatre ans pour tous les bénéficiaires). Le nombre d'actions de performance attribuées dépendra de la moyenne du niveau d'atteinte du Résultat Opérationnel Courant du Groupe sur les exercices clos au 30 juin 2020, au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 par rapport au Résultat Opérationnel Courant budgété pour chacun des exercices, à taux de change et périmètre constants. La charge comptable IFRS 2 du plan sera ajustée au plus tard à la fin de la période d'acquisition par rapport à cette condition.

La juste valeur de l'autre plan tient compte de la même condition de performance marché que celle appliquée aux *stock-options* attribuées le 8 novembre 2019 : positionnement de la performance globale de l'action Pernod Ricard (TSR ⁽¹⁾) comparée à la performance globale d'un Panel de 12 pairs sur la période du 8 novembre 2019 au 8 novembre 2022 inclus (trois ans). L'acquisition sera définitive à compter du 9 novembre 2023 si la condition de présence est validée au 8 novembre 2023.

Note 6.3 Engagements hors bilan

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés au 30.06.2019	2 587	863	1 356	368
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	7	2	5	-
Engagements donnés liés au financement de la Société	23	6	12	6
Garanties financières données	23	6	12	6
Autres	-	-	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	2 556	855	1 339	362
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	1 744	582	1 087	74
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	243	163	11	68
Contrats de locations simples	555	97	239	219
Autres	15	13	2	1

(1) Total shareholder return.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus au 30.06.2019	2 593	53	2 509	31
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	3	1	2	-
Engagements reçus liés au financement de la Société	2 544	43	2 500	1
Lignes de crédit reçues et non utilisées	2 500	0	2 500	-
Garanties financières reçues	44	43	0	1
Autres	0	0	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	46	9	6	30
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	43	8	6	29
Autres	2	0	1	1

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés au 30.06.2020	2 191	818	1 207	166
Engagements donnés liés au périmètre du Groupe	5	3	2	-
Engagements donnés liés au financement de la Société	25	8	11	6
Garanties financières données	25	8	11	6
Autres	-	-	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	2 161	808	1 193	160
Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières	1 805	546	1 172	87
Engagements fiscaux (garanties douanières et autres)	309	228	9	71
Contrats de locations	8	3	3	1
Autres	39	30	8	1

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus au 30.06.2020	3 443	38	3 370	35
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	1	0	0	0
Engagements reçus liés au financement de la Société	3 399	36	3 362	1
Lignes de crédit reçues et non utilisées	3 360	0	3 360	-
Garanties financières reçues	39	36	2	1
Autres	0	0	-	-
Engagements liés aux activités opérationnelles de l'émetteur	43	2	7	34
Engagements contractuels liés à l'activité et au développement de l'activité	41	2	6	33
Autres	2	0	1	1

La diminution des engagements hors bilan est principalement liée à la mise en œuvre d'IFRS 16, les engagements hors bilan sur contrats de location simple étant remplacés par une dette locative au bilan (cf. Note 1.1.2.1). Les engagements non résiliables relatifs aux contrats de location exempts d'application d'IFRS 16 en raison de leur courte durée ou faible valeur à neuf continuent d'être présentés en engagements hors bilan.

1. Lignes de crédit reçues et non utilisées

Les lignes de crédit reçues et non utilisées correspondent essentiellement aux montants nominaux non tirés au 30 juin 2020 du crédit syndiqué et d'une ligne de crédit bilatérale (cf. Note 4.8 – *Passifs financiers*).

2. Engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières

Dans le cadre de leur activité de production de cognac, vin, champagne et whiskies, les principales filiales du Groupe sont engagées à hauteur de 1 762 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en eaux-de-vie, raisins, vins clairs et céréales.

Note 6.4 Passifs éventuels

Pernod Ricard a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007 à 2016, concernant spécifiquement, pour un montant de 7 963 millions de roupies indiennes (soit 94,1 millions d'euros, incluant les intérêts), la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité. Il convient de noter que le niveau et le montant de ce risque ont été progressivement et significativement réduits au cours des dernières années et la Société a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2006/07 à 2013/14. Ces deux décisions judiciaires renforcent encore la position prise par Pernod Ricard India sur la déductibilité fiscale des dépenses de promotion et de publicité. Confortée par ces décisions et avec le soutien de ses conseils fiscaux, Pernod Ricard India va continuer à contester le bien-fondé de ce chef de redressement et estime son succès probable en contentieux. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Note 6.5 Litiges

Dans le cadre normal de ses activités, Pernod Ricard est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, gouvernementales, arbitrales et administratives.

Une provision au titre de ces procédures n'est constituée en « autres provisions pour risques et charges » (cf. Note 4.7 – Provisions) que lorsqu'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement, et que son montant peut être évalué de manière fiable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à la meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Le montant des provisions enregistrées par Pernod Ricard au 30 juin 2020 au titre de l'ensemble des litiges ou risques dans lesquels il est impliqué s'élève à 431 millions d'euros, contre 374 millions d'euros au 30 juin 2019 (cf. Note 4.7 – Provisions), hors positions fiscales incertaines comptabilisées en passif d'impôt exigible. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail (sauf exception), considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois une incidence significative sur la rentabilité de la Société et/ou du Groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire, et est enregistrée dans plus de 160 pays où le rhum Havana Club est commercialisé. Aux États-Unis, la marque est détenue par une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés aux États-Unis, par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques précédemment utilisées par des entreprises nationalisées a été adoptée en 1998, puis condamnée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002. Mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC :

1. L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport depuis 1976, sans obtenir de licence spécifique de l'OFAC. En août 2006, conformément au refus de l'OFAC d'attribuer une licence spécifique, l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) a refusé le renouvellement de

ladite marque « Havana Club ». Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC contestant tant la décision de l'OFAC que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. En mars 2009, le Tribunal du District de Columbia déboutait Cubaexport de ses demandes. En mars 2011, la Cour d'Appel a privé, à deux voix contre une, la possibilité pour Cubaexport de renouveler sa marque. Un recours a été présenté le 27 janvier 2012 devant la Cour Suprême avec le soutien de la France, du National Foreign Trade Council et de la Washington Legal Foundation, lequel a été déclaré irrecevable le 14 mai 2012. En novembre 2015, Cubaexport a de nouveau demandé à l'OFAC une licence spécifique pour le renouvellement de la marque aux États-Unis. Le 11 janvier 2016, l'OFAC a accordé à Cubaexport la licence demandée et le 13 janvier 2016, la requête devant le Directeur de l'USPTO a été déclarée recevable et la marque a été renouvelée pour la période de 10 années finissant le 27 janvier 2016. Une nouvelle demande de renouvellement pour une période de 10 années à compter du 27 janvier 2016 a été accordée.

2. Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » aux États-Unis. En janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure a été suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport. À la suite de l'acceptation de la requête auprès du Directeur de l'USPTO, cette procédure judiciaire a repris son cours et la partie demanderesse a amendé sa plainte. En réaction, Cubaexport et HCH ont déposé deux requêtes : une requête visant à obtenir le rejet de l'ensemble des demandes formulées à leur encontre ainsi qu'une requête visant à obtenir une procédure accélérée sur certains aspects.

Ces risques constituent un frein potentiel au développement de l'activité du Groupe mais aucune obligation résultant de ces événements n'est à prévoir. La résolution de ces litiges constituerait une opportunité pour le développement de l'activité du Groupe.

Litiges fiscaux

Les sociétés du Groupe font régulièrement l'objet de contrôles par les autorités fiscales des pays dans lesquels elles sont enregistrées.

L'estimation du risque relatif à chaque litige fiscal est revue régulièrement par chaque filiale ou région et par la Direction Fiscale du Groupe, avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Des provisions sont constituées le cas échéant. Pernod Ricard n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige fiscal en cours serait de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

Inde

Pernod Ricard India (P) Ltd est engagée dans un litige avec les douanes indiennes portant sur la valeur déclarée du concentré de boisson alcoolique (CAB) importé en Inde. Les douanes contestent les valeurs déclarées en faisant valoir que certains concurrents utilisent des valeurs différentes pour l'importation de produits similaires. Ce litige a été soumis à la Cour Suprême qui a rendu en juillet 2010 une décision fixant les principes à retenir pour déterminer les valeurs servant de base aux droits à payer. Pernod Ricard India (P) Ltd s'est d'ores et déjà acquittée des montants correspondants sur la période antérieure à 2001. S'agissant de la période entre 2001 et décembre 2010, Pernod Ricard India (P) Ltd a versé la quasi-totalité du reliquat des droits, tels que déterminés par les douanes de Delhi suite à la première notification de redressement reçue en 2011. Une seconde notification reçue en 2013, confirmée le 14 août 2017, a été suspendue par la Cour Suprême. La Société poursuit activement ses discussions avec les autorités et juridictions.

Pernod Ricard India (P) a également des débats avec les autorités douanières indiennes sur la valeur de transaction des produits internationaux importés en Inde. Cela fait l'objet de discussions avec les autorités et juridictions compétentes.

Par ailleurs, Pernod Ricard India (P) a reçu plusieurs notifications de redressement relatives aux années 2006/07 à 2015/16 concernant la déductibilité fiscale de dépenses de promotion et de publicité (cf. Note 6.4 – *Passifs éventuels*). Pernod Ricard India (P) a obtenu deux décisions judiciaires en sa faveur en 2020 au titre des exercices 2006/07 à 2013/14 renforçant sa position sur la déductibilité fiscale des dépenses de promotion et de publicité.

À noter, les litiges mentionnés ci-avant ne font l'objet de provisions qui sont le cas échéant comptabilisées en autres provisions pour risques et charges (cf. Note 4.7 – *Provisions*) ou en passif d'impôt exigible (cf. Note 3.3 – *Impôt sur les bénéfices*) que s'il est probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

Litiges commerciaux

Colombie

Le 14 novembre 2017, une plainte auprès de l'Autorité de la concurrence colombienne (Superintendencia De Industria Y Comercio) a été déposée conjointement par le département de Cundinamarca (Colombie) et la société Empresa de Licores de Cundinamarca (société de distillation détenue à 100 % par le département) contre Pernod Ricard SA, Pernod Ricard Colombia SA et l'un de ses concurrents. Les sociétés mises en cause auraient violé le Colombian Unfair Competition Act, notamment ses articles 7 et 18, en ayant illégalement importé des spiritueux en Colombie. L'importation présumée aurait permis aux sociétés d'obtenir un avantage compétitif déloyal sur les producteurs locaux. Les plaignants demandent des dommages et intérêts correspondant à la perte de profits et impôts sur la période 2013/17. Pernod Ricard conteste vivement cette plainte et se défendra activement contre ces allégations. Il est à noter que cette nouvelle plainte reprend les éléments du procès qui avait été fait en 2004 devant les tribunaux New Yorkais par Cundinamarca, la république de Colombie et d'autres départements de Colombie ; procès auquel les plaignants avaient renoncé en 2012.

Note 6.6 Parties liées

Les transactions avec les entreprises associées et les co-entreprises ne sont pas significatives sur l'exercice clos le 30 juin 2020.

Les rémunérations allouées aux Mandataires Sociaux et aux membres du Comité exécutif (COMEX) au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2019	30.06.2020
Conseil d'Administration ⁽¹⁾	1	1
Comité exécutif Groupe		
• Avantages court terme	14	15
• Avantages postérieurs à l'emploi	5	5
• Paiements fondés sur des actions ⁽²⁾	6	5
TOTAL DES CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DE L'EXERCICE	26	26

(1) Rémunérations des Administrateurs.

(2) Le coût des paiements fondés sur des actions correspond à la charge constatée en compte en résultat sur la période au titre des stock-options et des actions de performance accordées aux membres du Comité exécutif Groupe.

Par ailleurs, le Dirigeant Mandataire Social est éligible aux indemnités de rupture de mandat suivantes (faisant l'objet d'une convention réglementée, approuvée par l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016) :

- clause de non-concurrence d'une durée d'un an, assortie d'une indemnité correspondant à 12 mois de rémunération ;

- clause de départ contraint soumise à conditions de performance, assortie d'une indemnité maximale correspondant à 12 mois de rémunération.

Ces engagements n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Note 6.7 Événements post-clôture

Le Groupe a procédé en juillet 2020 à une réduction de capital par l'annulation de 3 545 032 actions, précédemment autodétenues et notamment acquises dans le cadre de l'exécution du programme

de rachat d'actions du Groupe. Suite à cette opération, le capital est porté à 405 908 668 euros, divisé en 261 876 560 actions de 1,55 euro chacune.

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS Annexe aux comptes consolidés annuels

Note 6.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice de 12 mois ⁽¹⁾

En millions d'euros	KPMG			Deloitte & Associés			Autres			Total		
	Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)			Montant (HT)		
	2018/19	2019/20	%	2018/19	2019/20	%	2018/19	2019/20	%	2018/19	2019/20	%
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽³⁾												
Émetteur ⁽²⁾	0,6	0,6	15 %	0,6	0,7	13 %	0	0	0 %	1,2	1,2	14 %
Filiales intégrées globalement	2,7	2,6	66 %	3,2	3,4	68 %	0,1	0,2	99 %	6,0	6,2	68 %
SOUS-TOTAL	3,3	3,2	81 %	3,8	4,0	82 %	0,1	0,2	99 %	7,3	7,4	82 %
Services autres que la certification des comptes ⁽⁴⁾												
Émetteur ⁽²⁾	0	0,1	2 %	0,4	0,6	13 %	0	0	0 %	0,4	0,7	8 %
Filiales intégrées globalement	0,8	0,7	17 %	0,3	0,3	5 %	0	0	1 %	1,1	0,9	10 %
dont juridique, fiscal, social	0,7	0,5	13 %	0,2	0,2	3 %	0	0	0 %	0,8	0,7	8 %
SOUS-TOTAL	0,8	0,8	19 %	0,7	0,9	18 %	0	0	1 %	1,4	1,7	18 %
TOTAL	4,1	4,0	100 %	4,5	4,9	100 %	0,1	0,2	100 %	8,7	9,1	100 %

(1) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable et prises en charge au compte de résultat de ce dernier.

(2) L'émetteur s'entend comme étant la Société Mère.

(3) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du Commissaire aux Comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(4) Cette rubrique reprend les diligences et prestations rendues à l'émetteur ou à ses filiales par les Commissaires aux Comptes ou les membres de leurs réseaux. Elles peuvent être requises par les dispositions légales ou fournies à la demande du Groupe ou de ses filiales, et s'inscrivent dans le respect des dispositions d'indépendance.

NOTE 7 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés annuels incluent les états financiers de la Société Mère, Pernod Ricard SA, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, indépendamment de son pourcentage de participation. Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres de la Société Mère. Les participations ne donnant pas le contrôle

comprennent le montant de ces intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprises d'origine et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement.

Les transactions réciproques ainsi que les résultats internes relatifs à des sociétés consolidées sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Note 7.1 Périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre au 30 juin 2020 sont présentées dans la Note 1.2 – *Faits marquants de l'exercice*.

Note 7.2 Liste des principales sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2019	% d'intérêt 30.06.2020	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Pernod Ricard SA	France	Société Mère	Société Mère	
Laurenskirk (Pty) Ltd	Afrique du Sud	0	80	IG
Pernod Ricard South Africa PTY Ltd	Afrique du Sud	100	100	IG
Black Forest Distillers GmbH	Allemagne	60	100	IG
Pernod Ricard Deutschland GmbH	Allemagne	100	100	IG
Pernod Ricard Andorra, SLU	Andorre	100	100	IG
Pernod Ricard Angola, LDA	Angola	100	100	IG
Pernod Ricard Argentina SRL	Argentine	100	100	IG
Yerevan Brandy Company	Arménie	100	100	IG
Pernod Ricard Pacific Holding Pty Ltd	Australie	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd	Australie	100	100	IG
Pernod Ricard Austria GmbH	Autriche	100	100	IG
Pernod Ricard Belgium SA	Belgique	100	100	IG
Pernod Ricard Brasil Indústria e Comércio Ltda.	Brésil	100	100	IG
Pernod Ricard Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100	IG
Corby Spirit and Wine Limited ⁽¹⁾	Canada	45,76	45,76	IG
Hiram Walker & Sons Limited	Canada	100	100	IG
Pernod Ricard Canada Ltée	Canada	100	100	IG
Pernod Ricard Chile SpA	Chili	100	100	IG
Pernod Ricard (China) Trading Co., Ltd	Chine	100	100	IG
Pernod Ricard Colombia SA	Colombie	100	100	IG
Pernod Ricard Korea Imperial Company Ltd.	Corée du Sud	100	100	IG
Pernod Ricard Korea Ltd	Corée du Sud	100	100	IG
Havana Club International SA	Cuba	50	50	IG
Pernod Ricard Denmark A/S	Danemark	100	100	IG
Bodeboca SL	Espagne	0	100	IG
Drinksandco Marketplace, SLU	Espagne	100	100	IG
Pernod Ricard España	Espagne	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers Espana, SAU	Espagne	100	100	IG
Pernod Ricard Estonia OÜ	Estonie	100	100	IG
Austin, Nichols & Co., Inc	États-Unis	100	100	IG
Avion Spirits, LLC	États-Unis	100	100	IG
Castle Brands, Inc.	États-Unis	0	100	IG
Del Maguey Inc.	États-Unis	62,36	62,36	IG
Firestone & Robertson Distilling Company LLC	États-Unis	0	100	IG
Pernod Ricard Americas IP Management LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Americas Travel Retail LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Assets USA LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Kenwood Holding LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard Marketing USA LLC	États-Unis	100	100	IG
Pernod Ricard USA Finance Inc.	États-Unis	100	100	IG

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2019	% d'intérêt 30.06.2020	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Pernod Ricard USA, LLC	États-Unis	100	100	IG
PRUSA Acquisitions LLC	États-Unis	100	100	IG
Rabbit Hole Spirits, LLC	États-Unis	0	80	IG
Smooth Ambler Spirits Co.	États-Unis	80	80	IG
Pernod Ricard Finland OY	Finlande	100	100	IG
Augier Robin Briand & Cie	France	100	100	IG
Champagne Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Domaines Jean Martell	France	100	100	IG
Financière Moulins de Champagne	France	100	100	IG
GH Mumm & Cie SVCS	France	100	100	IG
Le Maine au Bois	France	100	100	IG
Lina 16	France	100	100	IG
Lina 3	France	100	100	IG
Lina 5	France	100	100	IG
Martell & Co SA	France	100	100	IG
Martell Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Vignobles Mumm Perrier-Jouët	France	100	100	IG
Pernod Ricard Finance SA	France	100	100	IG
Pernod Ricard Middle East and North Africa	France	100	100	IG
Pernod Ricard North America SAS.	France	100	100	IG
Pernod SAS ⁽⁴⁾	France	100	100	IG
Ricard SAS ⁽⁴⁾	France	100	100	IG
Société des Produits d'Armagnac SAS	France	100	100	IG
Société Lillet Frères	France	100	100	IG
Spirits Partners SAS	France	100	100	IG
Théodore Legras	France	100	100	IG
Pernod Ricard Ghana Limited	Ghana	100	100	IG
Pernod Ricard Hellas ABEE	Grèce	100	100	IG
Allied Spirits & Wine (China) Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Pernod Ricard Asia Duty Free Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Pernod Ricard Hong Kong Ltd	Hong Kong	100	100	IG
Peri Mauritius	Ile Maurice	100	100	IG
Pernod Ricard India Private Limited	Inde	100	100	IG
Comrie Limited	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers Group Unlimited Company	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers Ltd	Irlande	100	100	IG
Samuelson International DAC	Irlande	100	100	IG
Irish Distillers International Ltd	Irlande	100	100	IG
Pernod Ricard Italia SPA	Italie	100	100	IG
Number One Drinks Limited ⁽⁵⁾	Japon	0	35	IG
Pernod Ricard Japan KK	Japon	100	100	IG

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
Annexe aux comptes consolidés annuels

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2019	% d'intérêt 30.06.2020	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Pernod Ricard Kazakhstan	Kazakhstan	100	100	IG
Pernod Ricard Kenya Limited	Kenya	100	100	IG
Pernod Ricard Lietuva UAB	Lituanie	100	100	IG
Pernod Ricard Malaysia SDN BHD	Malaisie	100	100	IG
Pernod Ricard Maroc	Maroc	100	100	IG
Pernod Ricard Mexico SA de CV	Mexique	100	100	IG
Seagram Myanmar Company Ltd ⁽¹⁾	Myanmar	0	34	IG
Pernod Ricard Norway AS	Norvège	100	100	IG
Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100	100	IG
Allied International Holdings BV	Pays-Bas	100	100	IG
Pernod Ricard Nederland BV	Pays-Bas	100	100	IG
PR Goal Nederland BV	Pays-Bas	100	100	IG
Pernod Ricard Peru SA	Pérou	100	100	IG
Pernod Ricard Philippines, Inc.	Philippines	70	70	IG
Agros Holding SA	Pologne	100	100	IG
Wyborowa SA	Pologne	100	100	IG
Pernod Ricard Portugal – Distribuição, SA	Portugal	100	100	IG
Pernod Ricard Dominicana, SA	République dominicaine	100	100	IG
Jan Becher – Karlovarska Becherovka, a.s.	République tchèque	100	100	IG
Pernod Ricard Romania SRL	Roumanie	100	100	IG
Allied Domecq (Holdings) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
AD Overseas (Europe) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Spirits & Wine Holdings Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Allied Domecq Spirits & Wine Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
AD Westport Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers Ltd ⁽²⁾	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Brothers Pernod Ricard	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Holdings (IP) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Chivas Investments Limited ⁽²⁾	Royaume-Uni	100	100	IG
Coates & Co (Plymouth) Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Dillon Bass Ltd	Royaume-Uni	74	74	IG
Edward Dillon (Bonders) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Goal Acquisitions (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Goal Acquisitions Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
Italicus Ltd	Royaume-Uni	0	50,1	IG
Pernod Ricard UK Group Limited	Royaume-Uni	100	100	IG
Pernod Ricard UK Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
PR Goal 3 Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG
World Brands Duty Free Ltd	Royaume-Uni	100	100	IG

6.

COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS
 Annexe aux comptes consolidés annuels

Sociétés	Pays	% d'intérêt 30.06.2019	% d'intérêt 30.06.2020	Méthode de consolidation ⁽³⁾
Pernod Ricard Rouss CJSC	Russie	100	100	IG
Pernod Ricard Singapore PTE Ltd	Singapour	100	100	IG
Pernod Ricard Slovakia s.r.o	Slovaquie	100	100	IG
Distilled Innovation AB	Suède	100	100	IG
Pernod Ricard Sweden AB	Suède	100	100	IG
The Absolut Company AB	Suède	100	100	IG
Pernod Ricard Swiss SA	Suisse	100	100	IG
Pernod Ricard Taiwan Ltd	Taiwan	100	100	IG
Pernod Ricard Thailand Ltd	Thaïlande	100	100	IG
Pernod Ricard Istanbul Ic ve Dis Ticaret Limited Sirketi	Turquie	100	100	IG
Pernod Ricard Ukraine	Ukraine	100	100	IG
Pernod Ricard Uruguay SA	Uruguay	100	100	IG
Pernod Ricard Vietnam Company Limited	Vietnam	100	100	IG

(1) Les sociétés Corby Spirit and Wine Limited, Number One Drinks Limited et Seagram Myanmar Company Ltd sont consolidées par intégration globale du fait du taux de contrôle majoritaire du Groupe dans celles-ci.

(2) Sociétés Anonymes qui sont membres, ou qui ont des filiales membres, de partenariat au Royaume-Uni (UK partnership).

En accord avec le règlement n° 7 de la Réglementation des comptes des partenariats 2008 (The Partnership Accounts Regulations 2008), les comptes annuels des sociétés mentionnées précédemment n'ont pas été préparés car lesdites sociétés au Royaume-Uni sont intégrées dans les comptes consolidés du groupe Pernod Ricard.

(3) « IG » pour consolidée en intégration globale.

(4) La fusion des sociétés Pernod SAS et Ricard SAS, annoncée au cours de l'exercice, est effective depuis le 1^{er} juillet 2020.